DU BÉTAIL À LA BÊTE FAUVE. MONSTRUOSITÉ MORALE ET FIGURES DE L'ANIMALITÉ CHEZ CICÉRON

Blandine CUNY-LE CALLET*

Résumé

Chez Cicéron, le monstre moral est souvent comparé à un animal. S'agit-il là d'une rhétorique ou d'une comparaison théoriquement justifiable ? A priori, le rapprochement des notions d'animalité et de monstruosité est paradoxal comptetenu de l'idée, présente chez Cicéron, que l'animal est un être moralement neutre. On cherchera donc à dépasser cet apparent paradoxe pour mettre en lumière les points de ressemblance entre les deux notions. À partir des deux principaux types d'animaux utilisés dans ces comparaisons, le bétail (pecus) et la bête sauvage (fera, bestia, belua), on dégagera l'ensemble des caractéristiques communes au monstre et à la bête. Puis on verra dans quelle mesure cette comparaison ne peut s'effectuer sans une déformation de la figure animale, anthropomorphisée, et, en vertu de ce regard anthropomorphique, moralement qualifiée. Enfin, on verra comment, audelà des caractéristiques justifiant chaque comparaison, c'est leur ensemble qui, formant système, qualifie en dernier lieu la monstruosité morale comme l'impossibilité pour un homme de s'installer dans une nature stable et cohérente.

Mots clés

Monstre, Monstruosité, Animalité, Bétail, Prédateur.

Key Words

Monster, Monstrousness, Animality, Livestock, Predator.

Dans la hiérarchie qu'il établit parmi les êtres vivants, Cicéron place l'homme au sommet: détenteur unique de la raison et de capacités intellectuelles supérieures, il est le seul être capable d'accéder à une vie morale et spéculative.

Cicéron se fait l'écho de la position stoïcienne selon laquelle les hommes sont, avec les dieux, les seuls êtres rationnels dans l'univers: "Les hommes, bien qu'ils diffèrent des bêtes (a bestiis) en beaucoup de points, s'en distinguent pourtant plus par ce privilège unique d'avoir reçu de

Summary

Animality and moral monstrousness in Cicero.

Cicero frequently compares the monster to an animal (pig, dog, snake, wolf, bird of prey, predator ...). The purpose of this article is to precise the possible links between animality and moral monstrousness. Does the figure of animal contribute to define the notion of moral monstrousness? Is the comparison able to distorse the notion of animality? It is possible to define two main kinds of animal figures: domestic, herbivorous and placid animals (livestock); aggressive, carnivorous and wild animals (predators). The comparison to livestock is used by Cicero to underline the monster's intellectual weakness, laziness, foundness for occupations considered unworthy of human beings. The monster's accomplices are compared to trained animals, through the herd and the dog figures. The comparison to predators is used to underline the monster's ferocity, the danger that he represents for human society. Indeed, Cicero makes feel that the monster can not be controlled. The study of these different comparisons reveals the ambivalent logical link between animality and humanity: the animal may appear as a model, because animals are perfect examples of adaptability to nature, but humanity is constituted by the development of man's rational specificity. Even if the comparisons may be pertinent, they contribute to attenuate the idea of the moral neutrality of animals, distorting the notion of animality through an anthropomorphic vision. The comparison is thus based on a very superficial and conventionel vision of animal. The use of multiple animal figures to describe a monster may appear incoherent, but it permits to perceive the monstruous personality as an incoherent, unstable nature: the monster is a man who can be in the same time pecus and fera. So all the animal figures used by Cicero to describe the monster form a logical and coherent system: as regards the numerous and different breeds included in "animality", this notion appears as polymorphic and as difficult to define as monstrousness.

la nature, avec la raison (rationem), un esprit actif (mentem acrem)." (Fin. II, 45).

La présence de la raison en l'homme induit des capacités et des comportements qui le distinguent radicalement des autres créatures animées:

- Il est le seul être doté d'une conscience morale, sensible à la distinction du "bien" et du "mal": "Nous participons tous à la raison et à cette dignité qui nous élève audessus des bêtes, d'où découlent toute la beauté morale et

^{*} A.M.N. à l'Université Paris XII, Val-de-Marne, 61 avenue du Général de Gaulle, 94010 Créteil cedex, France.

tout le convenable (honestum decorumque), et à quoi l'on demande la connaissance du devoir" (Off. I, 107). Cette conscience morale lui rend accessible des sentiments et des notions inconnus de l'animal: la pudeur, la retenue (pudor, uerecundia), la justice (iustitia)... (Fin. IV, 18)⁽¹⁾. Elle permet de qualifier l'action humaine en terme de choix et de liberté; l'homme échappe ainsi au strict déterminisme de l'instinct qui guide la bête.

– L'homme est, selon Cicéron, le seul être doté d'un instinct social le poussant à rechercher ses semblables, se lier avec eux, et à vivre en société (Fin. IV, 18 appetens coniunctionum hominum ad societatem). Il s'établit donc entre les hommes des liens politiques, des liens familiaux, des liens d'amitié, inconnus des animaux, qui forment le cadre de sa vie morale et permettent à son humanité de s'épanouir. L'homme ne saurait par conséquent se résumer à sa stricte individualité. Dans une large mesure, sa supériorité ontologique sur la bête tient en sa capacité à subordonner son propre intérêt à la sauvegarde de la structure socio-politique dans laquelle il est intégré; cette dernière est considérée comme indissociable de sa propre humanité, et plus importante que son salut personnel.

– Enfin, contrairement aux animaux, l'homme est sensible à la piété envers les dieux: "Parmi tant d'espèces, il n'y a pas un être vivant, en dehors de l'homme, qui ait quelque connaissance de la divinité, et chez les hommes, il n'est pas de nation, tant civilisée que sauvage qui, même si elle ignore ce qu'elle doit tenir pour dieux, ne sache cependant qu'elle doit en avoir." (Leg. I, 24)⁽²⁾

C'est dans ces comportements et ces sentiments que résident la spécificité de l'être humain, et sa supériorité ontologique par rapport à l'animal.

La monstruosité morale est caractérisée par l'abandon, l'ignorance ou le mépris, de tous les comportements spécificiquement humains. Étranger aux sentiments de piété, de filiation, d'amitié, de vertu, peu enclin à la spéculation et essentiellement tourné vers la recherche du plaisir, le monstre apparaît comme un être dépourvu de raison, de réflexion. Il est exclu des cercles qui tissent la vie de l'homme, forment le cadre de sa vie morale et de son humanité.

Du point de vue de l'absence de raison et de tout comportement spécifiquement humain, la comparaison du monstre et de l'animal est donc *a priori* pertinente.

Pourtant, à bien d'autres égards, l'animal paraît étranger à l'idée de monstruosité. C'est un être certes dépourvu de raison, mais dirigé par un instinct qui fait de lui une créature merveilleusement adaptée à son environnement. Tout en affirmant l'infériorité ontologique de l'animal, Cicéron reconnaît qu'en lui s'exprime une certaine "vérité", la "voix de la nature" (naturae ipsius vox Fin. III, 62)⁽³⁾: c'est un être sans déviation, un "miroir de la nature" (specula naturae Fin. II, 32) dont le comportement peut à l'occasion devenir une référence pour l'homme (en matière d'instinct maternel, de sociabilité, etc.). Loin de caractériser l'anti-nature, l'animal semble donc, au contraire, une référence en matière de conformité à la nature.

L'animal, dépourvu de raison, entièrement dirigé par l'instinct, est par ailleurs incapable d'un choix moralement qualifiable, en bien comme en mal: il n'est concerné ni par l'idée de moralité, ni par celle d'immoralité. La monstruosité est une notion inapplicable à l'animalité (*Tusc.* IV, 31). Aussi Cicéron ne qualifie-t-il jamais l'animal de "monstre". (4)

Il réserve ce jugement à l'homme, aux hommes dont le comportement lui semble particulièrement abject, et mora-lement insupportable. Parmi les êtres qualifiés de "monstres" - nous traduisons par "monstre" tous les termes désignant en latin un fait prodigieux, lorsqu'ils s'appliquent clairement à un homme (monstrum, ostentum, portentum, prodigium, miraculum) - on trouve:

- Verrès, traité de *portentum* (*Verr.* I, 40), de *monstrum* (*Verr.* II, 79; IV, 47), et même de *novum monstrum* ("monstre d'un nouveau genre" *Verr.* V, 145), de *prodigium* (*Verr.* II, 79; IV, 47);
- Catilina, désigné soit seul, soit avec ses complices, par les termes monstrum (Pro Cael. 12; Cat. II, 1), prodigium (Cat. II, 1), portenta (Pro Sulla 76);

⁽¹⁾ Cf. également Off. I, 14 et Leg. I, 18.

⁽²⁾ Itaque ex tot generibus nullum est animal praeter hominem quod habeat notitiam aliquam dei, ipsisque in hominibus nulla gens est neque tam mansueta neque tam fera, quae non, etiamsi ignoret qualem haberi deum deceat, tamen habendum sciat.

⁽³⁾ Cicéron fait référence au comportement des bêtes pour prouver la "naturalité" de l'instinct de sociabilité (*Fin.* III, 62). La référence au comportement animal lui sert également à démontrer la naturalité du désir de liberté et d'activité chez les êtres vivants (*Leg. agr.* II, 9 et *Fin.* V, 56).

⁽⁴⁾ Hormis l'animal fantastique, dont le statut est bien sûr différent de celui des animaux réels.

- Clodius, qualifié de portentum (De Domo sua 47; In Pis. 9), de portentosa pestis (De domo sua 72), de monstrum (Har. resp. 26), de prodigium (Pis. 9);
- Gabinius et Pison, traités de prodigia (Vat. 36), d'exitiosa prodigia (Har. resp. 4), d'importuna prodigia (Sest. 38), de portenta (De Prov. cons. 2), Pison seul étant désigné par les termes de portentum (In Pis. frag. 1), monstrum (In Pis. fr. 1; In Pis. 31), prodigium (In Pis. Fr. 1);
- Antoine et sa famille, traités de monstra, de portenta et de prodigia rei publicae (Phil. XIII, 49), le frère d'Antoine L. Antonius étant par ailleurs traité de portentum (Phil. XIV, 8), tout comme un certain Cydas, complice d'Antoine (Phil. V, 13).

La vie du monstre est semée de faits présentés comme relevant du prodige, qui sont autant de révélateurs de sa nature: les projets et les actes de Verrès, ou les événements déclenchés par son comportement abject, sont monstrueux⁽⁵⁾, comme ceux de Catilina⁽⁶⁾ et de Clodius⁽⁷⁾. Le comportement de Marc-Antoine est monstrueux⁽⁸⁾.

Notre propos n'est pas ici de rechercher si la monstruosité morale de ces personnages est pour Cicéron une réalité, ou si elle n'est évoquée que de façon métaphorique et rhétorique⁽⁹⁾. La lecture des discours et les renseignements que nous pouvons avoir sur la vie de Cicéron montrent que parfois, le terme de "monstre" relève de l'insulte, de la mauvaise foi et de l'outrance rhétorique, plus que d'un jugement définitivement arrêté. On sait, par exemple, que le *Contre Pison*, dans lequel Cicéron dépeint Pison comme un monstre avec une véhémence particulière, n'empêcha pas les deux hommes de se réconcilier ultérieurement: dans les *Philippiques* (I, 15), prononcées douze ans après le *Contre Pison*, Cicéron traite Pison en ami et en allié politique.

Il n'en demeure pas moins que la monstruosité morale est pour Cicéron une réalité. Au sein du genre humain, il existe bien des monstres, dont ses œuvres philosophiques permettent de cerner plus précisément la nature.

La question n'est pas ici de savoir si Cicéron dépeint fidèlement la réalité morale de tel ou tel personnage, ou s'il lui fait subir des distorsions. Il s'agit plutôt de voir comment Cicéron a choisi d'illustrer dans ses discours une notion théoriquement définie, avec des exemples réels et contemporains: Verrès, Catilina, Clodius, Pison et Antoine sont présentés comme des "cas" monstrueux et de parfaits exemples d'une monstruosité morale dont Cicéron a établi la théorie par ailleurs.

Or, pour décrire ces monstres moraux et l'ensemble de leurs turpitudes, Cicéron multiplie les figures animalières, génériques - les bêtes sauvages (fera, bestia, belua), le bétail (pecus), le troupeau (grex)-, ou particulières - le porc, le chien, le serpent, le loup, le rapace... Il utilise même parfois la figure de l'animal fantastique, notamment Charybde, Scylla et les Centaures (10). Pour Cicéron, les figures animalières restent donc attrayantes au point que leur "impertinence" n'a pas empêché leur emploi pour caractériser la monstruosité morale: l'animal n'est pas un monstre, mais le monstre est perçu comme un animal. Qu'est-ce qui, au delà des points généraux déjà mis en évidence, relie l'animalité à la monstruosité morale? La référence à la figure de l'animal aide-t-elle à préciser et à appréhender la notion de monstruosité morale? Inversement, cette comparaison est-elle susceptible de fausser l'image de l'animal, de lui imposer des distorsions?

Nous avons choisi d'organiser notre réflexion autour des deux principaux "types" animaliers utilisés par Cicéron pour caractériser la monstruosité morale:

 celui des animaux placides, domestiques et herbivores, réunis, pour leur grande majorité, sous l'appelation de *pecus* (le bétail);

⁽⁵⁾ Les forfaits de Verrès sont considérés comme des monstruosités: "Cela ne paraissait plus un simple vol, mais bien un ensemble de crimes monstrueux et prodigieux (monstrum, prodigium Verr. III, 171)." En signe de protestation, la population renverse des statues à son effigie: "Cette nouveauté tient du prodige" (monstri simile), commente Cicéron (Verr. II, 158).

⁽⁶⁾ Cicéron parle de ses "monstrueuses entreprises" (illa portenta: Pro Milone 63).

⁽⁷⁾ Son projet de loi agraire est monstrueux (*De lege agraria* II, 55); la consécration de la maison de Cicéron par Clodius est monstrueuse (*Har. resp.* 10 ostento, prodigio). Cf. également Sest. 53.

⁽⁸⁾ Par leur importance et leur rapidité, les gaspillages d'Antoine sont présentés comme des prodiges: simile portenti (Phil. II, 66 et V, 11).

⁽⁹⁾ Dans la tradition religieuse romaine, les seuls véritables "monstres" et "prodiges" sont les êtres et événements déclarés tels, au terme d'une procédure officielle codifiée. Pour plus de détails, voir Bloch (1963). Les prodiges dans l'Antiquité classique. Paris: P.U.F., p. 120-121.

⁽¹⁰⁾ Verrès est considéré comme un monstre pire que Charybde, Scylla et le Cyclope (Verr. V, 146). Les beuveries de Pison sont comparées au banquet des Lapithes et des Centaures (In Pis. 22).

celui des animaux sauvages, agressifs et carnivores, qualifiés de ferae, bestiae, beluae (les fauves, les bêtes féroces).

C'est à travers ce "couple" *pecus/fera*, étrange réunion de deux types opposés, que nous tenterons de préciser quelle vision Cicéron a voulu donner de la monstruosité.

Le monstre comparé au bétail : pecus

L'image du bétail est utilisée pour faire ressortir chez l'homme monstrueux diverses caractéristiques: sa bêtise, sa paresse et son apathie naturelles, l'avilissement de son comportement, et parfois, l'abdication de toute conscience propre (justifiant la comparaison du complice du monstre à un animal domestiqué, et même dressé).

La bêtise du monstre

Une bonne activité intellectuelle, le goût pour l'étude et la réflexion, sont spécifiques à l'homme et lui permettent d'accomplir pleinement son humanité. En regard de l'homme doté d'intelligence et de raison, l'animal apparaît comme un être borné, sans conscience réflexive, sans réelle mémoire, incapable de se projeter dans l'avenir...

Or, Cicéron met fréquemment l'accent sur les faibles capacités intellectuelles, réelles ou supposées, du monstre: il emploie, au sujet de Pison, les expressions egestas animi (In Pis. 24), infirmitas ingeni (In Pis. 24), tarditas ingeni (Pis. 1); il souligne la mentis imbecillitas de Clodius (Domo sua 105) et parle d'Antoine comme d'un être sine mente (Phil. 2, 68).

Cette faiblesse intellectuelle se manifeste chez le monstre par:

– une grande étroitesse de vue; le monstre est un être borné, incapable de raisonner de comprendre, d'anticiper, se laissant, comme l'animal, porter par l'instant; c'est bien en vertu de leur assimilation à du bétail, que Cicéron présente Antoine et ses amis comme des êtres vivant au jour le jour (in horam Phil. V, 25);

– un désintérêt pour l'étude et la réflexion; le monstre est inculte (*incultus*, *agrestis*, *rudis*); il ne s'intéresse pas aux choses de l'esprit; lorsqu'il tente de le faire, il ne parvient qu'à révéler encore un peu plus sa faiblesse intellectuelle; ainsi la conversion à l'épicurisme de Pison, ironiquement traité d'homo doctus (Sest. 22), donne-t-elle lieu à des commentaires peu flatteurs; elle est mise sur le compte d'un contresens de Pison sur le mot "plaisir" dans l'épicurisme: Pison s'est laissé séduire par le mot, sans comprendre, parce qu'il en est incapable, toutes les subtilités de la théorie épicurienne du plaisir (Sest. 22; Post red. in sen. 14);

– une torpeur intellectuelle généralisée; le monstre vit dans une apathie intellectuelle semblable à celle de la bête, une hébétude voisine de l'inconscience, un état de *stupor* qui conduit Cicéron à juger Marc-Antoine plus proche de la bête brute que de l'homme (*Phil.* II, 30)⁽¹³⁾; ce dernier est considéré comme *stupidus* (*Phil.* III, 22), *hebeti ingenio* (*Phil.* X, 17); Pison est dit *tardus* (*Sen.* 14); la référence au troupeau (*grex Sen.* 14), la comparaison à du bétail (*Pis.* 19), ou à l'âne (*Pis.* 73), vient logiquement appuyer la description du monstre comme un être intellectuellement limité; les avis de Pison, traité de "bétail", et ceux de Marc-Antoine, jugé aussi stupide qu'une bête, ne peuvent avoir la moindre valeur (*In Pis.* 19; *In Pis.* frag. 12); le monstre est un abruti, au sens premier du terme.

Corrélativement à cet "abrutissement", le monstre est présenté comme un être ayant du mal à s'exprimer, au discours embrouillé, bafouillant. Il est vrai que cette confusion du langage est parfois due à un état d'ivresse avancé (Phil. II, 42). Pison est assimilé à une bête muette (Sen. 14 elinguis), un homme maîtrisant mal l'usage de la parole (Pis. 1 debilitas linguae); Cicéron reproche à Marc-Antoine ses piètres qualités d'orateur (Phil. II, 42). À la confusion des idées, le monstre ajoute celle de l'expression. Or l'usage d'un langage articulé est le propre de l'homme; il le distingue de la bête muette(14). "Notre plus grande supériorité sur les animaux, écrit Cicéron, c'est de pouvoir converser avec nos semblables et traduire nos pensées par la parole."(15). Au-delà de l'atteinte évidente à la dignitas, la mauvaise maîtrise du langage suggère un peu plus l'assimilation du monstre et de la bête.

La paresse du monstre

La comparaison du monstre à du bétail met l'accent sur la paresse, l'indolence, l'apathie naturelles du monstre. Tout comme la bête est livrée au flux de son existence, au

^{(11) &}quot;Cette mère (...) t'a vidé de son ventre, mettant au monde une bête, et non un être humain." Te tua illa (...) mater pecudem ex aluo non hominem effuderit. Voir également Pis. 72; Pis. 19.

⁽¹²⁾ Verr. II, 2, 53; II, 95; II, 191; IV, 31; IV, 47; Cat. II, 10; II, 23.

⁽¹³⁾ Voir également: Phil. II, 65; Phil. VIII, 24.

⁽¹⁴⁾ Voir: Rep. III, 19; Fin. I, 71; DND III, 133; Tusc. V, 69; Off. I, 50.

⁽¹⁵⁾ De oratore I, 32: Hoc enim uno praestamus uel maxime feris, quod colloquimur inter nos et quod exprimere dicendo sensa possumus.

déterminisme de sa nature, suivant passivement ce que lui dicte son instinct, le monstre moral est présenté comme un être essentiellement passif et sans volonté, guidé par l'instinct, non par la réflexion, sans emprise sur ses actes et sans énergie. Cette passivité générale se traduit par une grande paresse, une réticence constante devant toute forme d'effort, autant d'aspects qui rendent son comportement semblable à celui d'une bête placide et molle.

Ainsi, les complices des menées révolutionnaires de Catilina sont présentés comme des hommes foncièrement lenti, ayant, par paresse et laisser-aller (inertia), dilapidé leur fortune (Cat. II, 21). Cette attitude, déjà condamnable chez un particulier, devient scandaleuse chez un homme en charge des affaires publiques: Verrès est maintes fois traité d'homme iners, ignavus (Verr. II, 2, 192; III, 161; I, 34; III, 176), trop paresseux pour aller siéger à la Curie (Verr. II, 76), se faisant transporter en litière pendant les exercices de marche militaire (Verr. V, 27), festoyant sur le rivage pendant que des pirates investissent les ports de Sicile (Verr. act. 2, 5, 100). Il n'est pas indifférent que ce reproche de paresse et d'inertie (desidia, inertia) touche également Pison, qui n'a rien fait, alors qu'il était consul en 58 pour empêcher l'exil de Cicéron (Sest. 22, Pis. frag. 6).

Corrélativement à cette paresse, le monstre témoigne d'un grand laisser-aller dans sa mise et dans son comportement. L'exemple le plus éclatant est fourni par Pison, dont Cicéron multiplie les portrait peu flatteurs, insistant sur ses joues hirsutes, ses dents cariées, sa saleté (Pis. 1)⁽¹⁶⁾. Par le laisser-aller de son apparence et le peu de soin qu'il apporte à sa tenue, Pison témoigne, non d'une austérité de bon aloi, mais du refus de tous les signes extérieurs de la dignité humaine (la propreté, une tenue décente, une certaine élégance). Il refuse en fin de compte tous les moyens par lesquels l'homme impose à son corps les marques de la culture et de la civilisation qui le différencient de l'animal (vêtement, coiffure, hygiène...). La mention d'une pilosité excessive (cheveux trop longs, visage mal rasé) suggère particulièrement l'irruption de l'animalité au détriment du corps "civilisé". Dépourvu de ces "signes extérieurs d'humanité", le monstre affiche une

parenté avec l'animal qui s'étend du moral au physique: il est *hirsutus*, *rudus*, *rusticus*, *agrestis*, autant d'adjectifs évoquant une sorte de retour de l'homme à l'état sauvage, à l'état de bête.

Le goût des occupations avilissantes

L'animal a pour seul but la recherche du plaisir, alors que la raison propose à l'homme des buts plus élevés: "Les animaux n'ont d'autre sentiment que celui du plaisir et ils sont portés vers lui par tout leur élan, tandis que l'esprit de l'homme se nourrit par l'étude et la réflexion: il recherche toujours quelque chose, et l'attrait de voir et d'entendre le conduit." (Off. I, 105)⁽¹⁷⁾.

Contrairement à ce que prétendent les Épicuriens, l'homme et l'animal ne sauraient, selon Cicéron, avoir le même souverain bien. Or, parce qu'il est dépourvu de raison, le monstre est un homme dont le souverain bien s'identifie à celui de l'animal: il est cette "bête pesante et nonchalante, faite pour la pâture et le plaisir de la procréation" (tardam aliquam et languidam pecudem ad pastum et ad procreandi uoluptatem (...) ortum Fin. II, 40) à laquelle, selon Cicéron, les Épicuriens ont réduit l'homme en lui assignant pour souverain bien le plaisir, comme aux animaux. Aussi le monstre est-il naturellement porté aux plaisirs de la table (18), de la boisson et du sexe.

Bien sûr, il n'est pas contre-nature qu'un homme succombe à l'attrait de ces plaisirs. En lui s'exprime une "double nature" (Off. I, 101), deux forces contraires: celle des désirs (appetitus, όρμη), et celle de la raison "qui enseigne et explique ce qu'il faut faire et éviter. C'est ainsi pour que la raison commande et que les désirs obéissent" (19). La vie morale de l'homme se joue donc dans une tension qui lui est imposée par sa nature-même, sa double nature d'être désirant et d'être raisonnable. Cette même nature lui enseigne comment résoudre la tension par la subordination des désirs à la raison (Off. I, 102). Le propre de l'humanité n'est donc pas de supprimer tout désir (ce qui serait de toute façon impossible), mais d'assigner aux désirs la place qui leur revient, c'est-à-dire, de les subordonner, en toutes circonstances, à la raison.

⁽¹⁶⁾ Cicéron dresse un portrait similaire d'un adversaire politique, le tribun P. Rullus, affectant, après son élection, un aspect volontairement négligé, portant notamment "les cheveux et la barbe plus longs qu'auparavant" (capillatior quam ante barbaque maiore Leg. agr. II, 13).

⁽¹⁷⁾ illae (beluae) nihil sentiunt nisi uoluptatem ad eamque feruntur omni impetu, hominis autem mens discendo alitur et cogitando, semper aliquid aut antequirit aut agit uidendique et audiendi delectatione ducitur.

⁽¹⁸⁾ Le reproche de gloutonnerie, d'ivrognerie et de débauche touche tous les monstres cicéroniens. Cicéron traite Pison de "glouton, né pour son ventre" (helluo, natus abdomini suo Pis. 41) Voir également, à propos de Pison: Pis. 22; Sest. 26; 55; à propos de Marc-Antoine: Phil. XIII, 11; II, 65; Leg. agr. I, 2; Dom. 25; Prov. cons. 11.

⁽¹⁹⁾ Off. I, 101: altera in ratione quae docet et explanat quid faciendum fugiendumque sit. Ita fit ut ratio praesit, appetitus obtemperet.

On constate chez le monstre un bouleversement dans l'échelle des valeurs régissant habituellement la morale de l'homme: loin de soumettre ses désirs à une raison dont il est dépourvu, le monstre leur laisse au contraire libre cours; il donne à la satisfaction de ses pulsions, la recherche des plaisirs, la priorité sur toute autre considération. Cicéron écrit de Verrès qu'il "avait toujours compté pour rien, au prix de ses désirs passionnés, son devoir, le danger auquel il s'exposait, la piété filiale, les sentiments qu'un homme doit avoir." (Verr. II, 97)⁽²⁰⁾. Le monstre inverse l'ordre des priorités; il transforme une tension créatrice de moralité en dynamique monstrueuse: exactement comme pour l'animal, la satisfaction des désirs devient le centre de sa vie et sa raison d'être.

Par ailleurs le monstre ne s'adonne pas aux plaisirs comme le ferait un homme, mais comme une bête, c'est-àdire, dans une absolue ignorance du convenable et de la décence. L'homme "normal", parce qu'il éprouve de façon innée un sentiment de pudeur, et une notion de ce qui est "convenable" (21), imprime la marque de la culture, de la civilisation, de la raison, jusque dans la satisfaction de ses désirs. La satisfaction de ses plaisirs n'est donc pas uniquement une "concession" faite à la part d'animalité qui est en lui, mais une occasion de plus de prouver l'emprise de la raison sur toute sa nature. Même s'il arrive qu'un homme soit un peu trop porté vers les plaisirs, il lui reste toujours assez de pudeur pour chercher à dissimuler cet état de fait, en une sorte d'hommage du vice à la vertu, qui est déjà en soi le signe d'une conscience morale, "à condition qu'il ne soit pas de la race des bêtes" (modo ne sit ex pecudum genere), ajoute Cicéron (Off. I, 105).

Or, précisément, le monstre est "de la race des bêtes" et son comportement est en rapport avec le leur. Non seulement sa nature le voue tout entier à la recherche du plaisir, mais encore il affiche ses penchants sans la moindre vergogne et se livre à la satisfaction de tous ses appétits: le monstre se met en scène, se donne en spectacle, en une

sorte de provocation à la morale commune; il est foncièrement impudicus, et vit entouré de gens qui lui ressemblent. Ce reproche touche tous les "monstres" cicéroniens: Verrès, qui s'entoure de femmes sans pudeur (impudicae mulieres Verr. III, 160), Catilina et ses complices, assimilés à un troupeau de débauchés (Cat. II, 23), Pison, traité d' "infâme maquereau" (leno impudicissimus Post. red. in Sen. 12), Gabinius, dont Cicéron rappelle la jeunesse impudique (impudicitia pueritiae Dom. 16), Clodius, au sujet duquel Cicéron ne manque jamais de rappeler le scandale des mystères de la Bona Dea et les rumeurs d'inceste avec ses sœurs (P. Clodi impudicam impudentiam; Har. resp. 1), Marc-Antoine enfin, "consul et parfait débauché" (consul et impudicissimus Phil. II, 70), dont le manque absolu de pudor éclate lors des Lupercales de 44 : vêtu seulement d'un pagne en peau de chêvre, la tenue des Luperques, il tend à César le diadème de la royauté. L'audace du geste provoque des remous dans la foule, et le refus de César qui repousse le diadème. La tenue indécente d'Antoine apparaît dans cette scène comme le reflet de la monstruosité morale qui l'a conduit à ce geste. Cette tenue montre qu'Antoine se comporte davantage en bête aspirant à trouver un maître, qu'en homme. Cicéron utilise l'adjectif nudus (Phil. III, 12; XIII, 31), qui désigne, sinon le corps nu, du moins le corps largement dévêtu. L'absence de vêtement attire Antoine vers la bête et l'assimile clairement au monde bestial du dieu Faunus dont il sert le culte. S'adressant à Antoine, Cicéron lui rappelle : "Ta qualité de Luperque n'aurait pas dû te dispenser de te rappeler que tu étais consul."(22). Il suggère qu'Antoine a oublié sa qualité d'homme investi de fonction politique, pour "basculer" dans l'état de bête(23).

En dehors de la référence au bétail, l'absence de *pudor* est évoquée à travers l'image de l'étalon (*admissarius*), utilisée pour dénoncer les penchants débauchés de Pison; cette idée est confortée par l'image d'un Pison hennissant de plaisir aux conseils de son maître épicurien⁽²⁴⁾.

⁽²⁰⁾ Hic iste, qui prae cupiditate neque offici sui neque periculi neque pietatis neque humanitatis rationem habuisset numquam...

⁽²¹⁾ Off. I, 96: "Le convenable $(\pi\rho\epsilon'\pi\sigma\nu)$ est ce qui est conforme à la précellence de l'homme, et ce par quoi sa nature diffère du reste des êtres vivants" (decorum id esse, quod consentaneum sit hominis excellentiae in eo in quo natura eius a reliquis animantibus differat.); voir également Off. I, 126.

⁽²²⁾ Phil. II, 85: ita eras Lupercus ut te consulem esse meminisse deberes.

⁽²³⁾ Les rites mêmes entourant la fonction de Luperque, suggèrent cette assimilation, notamment la course où un homme revêt une peau de chèvre. Le sacrifice, accompli par le Luperque, d'une chêvre ou d'un bouc au dieu Faunus confirme sa familiarité avec un monde bestial où la sexualité tient un rôle primordial. Enfin, dans le mot *Lupercus* apparaît le mot *lupus*, dont nous verrons qu'il reviendra pour désigner Antoine (*Phil.* III, 27).

⁽²⁴⁾ Pis. 69; "Aussi cet étalon, dès qu'il entendit dire que le plaisir était mis aussi haut par un philosophe, ne regarda pas plus avant; il déchaîna tous ses instincts de plaisir, il hennit (adhinnuit) aux propos de son ami, de telle sorte que l'on voyait bien qu'il pensait avoir trouvé en lui non un maître de vertu mais un garant de sa débauche."

Mais la comparaison servant le plus fréquemment à dénoncer l'abandon du monstre à des plaisirs dignes des bêtes, est celle du porc, animal évoquant à la fois la saleté, la goinfrerie, et le goût pour le sexe. Cicéron se permet des jeux de mots douteux autour du patronyme de Verrès, qu'il rapproche du verrat (verres, -is m. signifie le "porc mâle" Verr. II, 191)⁽²⁵⁾, ou du porc sauvage (aper Verr. V, 95). Pison est également traité de "porc fangeux" (lutulente caeso, Pis. 27), de "porc châtré" (majalis, Pis. 19).

Lorsque l'image du porc n'est pas directement employée, l'évocation de la "boue" (caenum, lutum, Vat. 17; 23; Verr. II, 191; II, 53)⁽²⁶⁾, de la "saleté" (sordes, Pis. 27; 6; 72, Vat. 11; 13, Sest. 112), comme du milieu naturel du monstre, ou encore celle de sa "bauge" (cubile, Pis. 83; Verr. II, 190), de son "étable" (praesepis, is f. ou praesepe, is n., Pis. 42), suggèrent l'animalité dans ce qu'elle a de moins "noble", de moins attrayant (Pis. 22; 72). Il n'est pas indifférent que le monstre soit souvent évoqué dans des postures contribuant à l'assimiler à une bête, c'est-à-dire couché, vautré, alors que la station debout est le propre de l'homme.

La comparaison à l'animal ne se limite donc pas à caractériser l'avilissement moral du monstre; elle suggère également un avilissement physique qui la complète et, dans une large mesure, la révèle.

L'excès dans le comportement du monstre

Mais cette comparaison va plus loin que la simple assimilation du monstre à une bête. Chez l'animal, l'absence de raison est compensée par un instinct régulateur: même si sa vie est étroite, sans dignité, elle demeure réglée par l'instinct, sans démesure. Le monstre, lui, n'a pour régler sa conduite ni le secours de la raison, ni celui de l'instinct: semblable à l'animal dans son comportement et ses aspirations, il est pire que lui en ce qu'il ne connaît pas de mesure dans leur satisfaction: le monstre est naturellement un être d'excès (intemperantia). Il est intemperatus, immoderatus, intemperans.

Il ne suffit plus de le comparer à du bétail; il faut l'assimiler à du bétail qui aurait perdu le sens de la mesure: Cicéron traite Pison de "bétail totalement dépourvu de mesure" (intemperantissima pecus Pis. 72). Toutes les activités du monstre sont marquées du sceau de l'excès: l'amour de la bonne chair devient de la goinfrerie, l'amour du bon vin de l'ivrognerie, le plaisir du sexe de la débauche.

Il serait trop fastidieux de relever ici tous les passages où Cicéron mentionne les excès auxquels se livre le monstre. On peut citer quelques scènes mémorables, où se mêlent excès de table, de boisson et de sexe. Ainsi sont présentés les complices de Catilina: "Ils sont couchés autour de leurs tables, tenant dans leurs bras des femmes sans pudeur, alanguis de vin (vino languidi), gorgés de nourriture (conferti cibo), la tête ceinte de fleurs, le corps oint de parfums, vidés par la débauche (debilitati stupris)..." (Cat. II, 10). De même, Verrès apparaît "gorgé de vin, de sommeil et de débauche" (Verr. V, 94 vini, somni, stupri plenus cf. également Verr. III, 31; Verr. IV, 62). Le reproche d'intemperantia touche également Pison, dont Cicéron fustige l'ivrognerie (Pis. 13) et les beuveries immodérées (intemperantissimae perpotationes, Pis. 22) avec ses compagnons assimilés à du bétail, Gabinius (Sen. 13, 16), Marc-Antoine (*Phil.* II, 42; II, 62; II, 63; II, 66; II, 101; XII, 26; XII, 4; XIII, 24). Un passage des Philippiques (II, 105) présente ce dernier festoyant avec ses compagnons dans une villa qui fut celle de Varron (à Casinum): "Quels propos tenait-on autrefois dans cette maison de campagne! À quelles pensées s'attachait-on! Il s'agissait des lois du peuple romain, des archives de nos ancêtres, des principes de toute philosophie et de toute science. Mais, quand tu en as été l'occupant (...) tout retentissait du cri des ivrognes, les dallages étaient inondés de vin, les murailles en étaient humectées."(27) La présence des débauchés dans la maison qui servit de cadre aux recherches et à l'étude du sage intellectuel permet un contraste saisissant entre une forme, sinon idéale, du moins accomplie de l'humanité incarnée par Varron, et une forme monstrueuse incarnée par Marc-Antoine et ses

Cette figure de *pecus intemperantissima*, improbable animal pris d'un soudain dérèglement, marque une évolution dans la référence à l'animalité: après avoir mis en relief des aspects "réalistes" de l'animal, la comparaison évolue vers l'image irréaliste d'un animal à la nature déréglée, et par là-même, monstrueuse.

⁽²⁵⁾ Verr. II, 191 "Voyez-vous "Verrucius"? Voyez-vous la dernière partie du nom, cette queue du Verrès, qui s'abîme, comme dans un bourbier, dans l'endroit barbouillé par les ratures?" Videtis Verrucium? uidetis primas litteras integras? uidetis extremam partem nominis, caudam illam Verrinam tanquam in luto demersam esse in litura?

⁽²⁶⁾ Cette comparaison évolue d'ailleurs à la faveur d'un glissement métonymique: d'être ou d'animal vivant dans la boue, le monstre devient lui-même de la boue. *Caenum*, ou *lutum* ("être de boue") sont chez Cicéron des insultes fréquentes, adressées principalement à Pison et Gabinius. Voir: *Pis.* 62; *Dom.* 47; *Pis.* 13; *Phil.* V, 16; *Sest.* 20; *Sest.* 26.

⁽²⁷⁾ Personabant omnia uocibus ebriorum, natabant pauimenta uino, madebant parietes.

Les complices du monstre : l'animal dressé

Les complices du monstre lui sont étroitement associés, même s'ils ne sont que très exceptionnellement traités de "monstres" (28): ils sont à son image et partagent ses vices. Nous l'avons vu, l'image du bétail leur est appliquée, comme au monstre.

Mais leur rapport à la monstruosité est différent: le monstre est l'initiateur de l'action monstrueuse, ses complices n'en sont le plus souvent que les exécutants; leur nature les prédispose à suivre une impulsion à l'origine de laquelle ils ne sont pas. (29) Aussi l'image de l'animal ne leur est-elle pas appliquée de la même façon qu'au monstre. À leur sujet, Cicéron développe l'image de l'animal dressé.

Chez les animaux domesticables, il est en effet possible, par le biais du dressage, de tirer partie de qualités naturelles remarquables (sûreté et précision de l'instinct, constitution robuste), pour les faire servir à la réalisation d'un but précis.

L'exemple le plus célèbre de ce genre de "dressage" dans la littératures latine est sans doute le passage de Lucrèce (DRN V, 1313-1337) mentionnant l'utilisation dans la guerre d'animaux sauvages, comme les lions, les sangliers, et les éléphants (30). Il s'agit en l'occurrence davantage d'une tentative infructueuse que d'un dressage effectif. L'homme a essayé de faire subir un dressage à des animaux sauvages, pour tirer profit de leur agressivité et de leur force naturelles. Mais ces bêtes sont rétives à toute domestication: au cœur des combats, ressurgit leur nature sauvage; elles se retournent contre ceux qui ont cru pouvoir les maîtriser.

Chez l'animal domesticable, un tel dressage est possible. Sans conscience morale, l'animal accepte d'infléchir son comportement sous l'ordre d'une volonté extérieure. Chez l'animal dressé, naît une seconde nature, artificielle, prenant appui sur la nature première dont elle utilise et dévie les traits dominants. L'attitude de la bête peut alors recevoir une appréciation morale attribuable, non à l'animal lui-même, mais au maître qui l'a dressé.

Or, le complice du monstre, son "homme de main", est comparé à un animal, un instrument dont se sert le monstre pour prolonger et renforcer sa propre action. Deux images lui sont principalement appliquées: celle du troupeau, et celle du chien.

Le troupeau

Nous avons déjà relevé la connotation de passivité et d'absence de conscience, de réflexion propre, qui s'attache à l'évocation du bétail. Les complices du monstre, les hommes vivant dans son entourage, sont souvent désignés par le terme de "troupeau" (grex). Le mot suggère un groupe d'individus animés, non pas d'une conscience propre, mais d'une conscience collective inspirée souvent par un "meneur", un chef: les complices du monstre sont clairement assimilés à des bêtes prêtes à suivre indifféremment n'importe quel maître, pourvu qu'elles en retirent une satisfaction. Dans l'œuvre de Cicéron, le mot grex appliqué à des hommes possède toujours, à de rares exceptions près⁽³¹⁾, une connotation négative. On trouve, pour désigner les complices de Catilina, les expressions desperatorum hominum flagitiosi greges (Cat. II, 10), Catilinae gregales (De domo sua, 75). Les complices de Clodius sont présentés comme un "un troupeau de jeunes débauchés" (a grege delicatae iuventutis Mur. 74), des "troupeaux d'hommes tarés" (greges hominum perditorum Sulla 66), un "impur troupeau de brigands" (cum grege praedonum impurissimo; De domo sua, 24); les compagnons de beuverie de Pison sont assemblés en "d'ignobles troupeaux" (cum tuis sordidissimis gregibus, Pis. 22). Les complices d'Antoine sont pareillement assimilés à un troupeau (sui similis greges, Phil. V, 18), constitué de brigands (a latronum gregibus Phil. XII, 26; ex grege latrocini Phil. XIII, 10), de comédiens et de comédiennes (mimorum ac mimarum greges, Phil. VIII, 26).

Les chiens

On trouve également, pour désigner les complices du monstre, l'image des chiens de chasse (canis venaticos, Verr. IV, 31). Cette métaphore est utilisée presque uniquement⁽³²⁾ dans les Verrines, où le contexte lui donne une pertinence exceptionnelle: dans les limites géographiques relativement restreintes de la Sicile, le préteur Verrès possède de nombreux agents entièrement dévoués, qui consacrent leur énergie au pillage de l'île. Ils sillonnent les différentes villes, prompts à débusquer les trésors précieux, les pièces rares susceptibles d'intéresser Verrès. Deux passages des Verrines illustrent cette métaphore de façon significative:

⁽²⁹⁾ Ce point de vue pourrait être nuancé, dans la mesure où tous les complices du monstre ne participent pas à ses projets au même degré; certains, comme Dolabella ou le frère de Marc-Antoine par exemple, sont considérés comme des monstres de même nature que leur meneur.

⁽³⁰⁾ Les éléphants semblent considérés par Lucrèce comme inaptes au dressage, malgré -ou peut-être à cause de- l'exemple des guerres puniques.

⁽³¹⁾ Greges est parfois employé avec une connotation positive, pour désigner "la compagnie de ces hommes hautement honorables" (Sylla 77 honestissimorum hominum gregibus)

⁽³²⁾ On la trouve également pour désigner un complice de Clodius, désigné comme le "chien de Clodius" (In Pis. 23 clodiane canis).

"Arrivés là, ils flairaient l'odeur et recherchaient la piste de tous les objets d'art d'une façon si étonnante (on eût dit des chiens de chasse), que là où il y en avait un, d'une façon ou d'une autre, ils le découvraient." (*Verr.* IV, 31)⁽³³⁾;

"Il lançait ses limiers de Cibyre qui se mettaient en chasse et exploraient tout. Trouvaient-il quelque vase de belle taille, quelque œuvre d'art au dessus de l'ordinaire, tout joyeux ils l'apportaient; s'ils n'avaient pu chasser que des pièces de moindre importance, petits plats, autres plats, encensoirs, ils s'en emparaient malgré tout en guise de menu gibier." (Verr. IV, 47)⁽³⁴⁾.

Pour décrire la façon dont procèdent les agents de Verrès, Cicéron emploie un vocabulaire applicable au comportement d'un chien de chasse: recherche des richesses mimant celle du gibier (odorari, peruestigare, inuestigare, perscrutari), saisie de l'objet (uenari), retour du butin (adferre).

Leur ténacité, la sûreté de leur "instinct", leur dévouement absolu à Verrès, justifient pleinement le recours à l'image des chiens de chasse (*Verr.* I, 126; I, 133; III, 84; IV, 40).

L'image du monstre vivant entouré d'êtres obéissants entraîne naturellement l'idée d'une créature multiple, dotée de plusieurs corps associés dans une même volonté. Cicéron passe avec une remarquable cohérence de l'image de Verrès, entouré de ses "chiens de chasse", à celle de Scylla à la ceinture de chiens hurlants (Verr. V, 145-146).

L'image de l'animal dressé, sans conscience propre, exécutant fidèle et efficace des ordres du monstres, résume assez bien le type de monstruosité caractérisé par l'assimilation au bétail, à l'animal domesticable. Il s'agit d'une monstruosité essentiellement passive, consistant en une mise en sommeil des qualités et des capacités proprement humaines. Le monstre/pecus est un être vil, avili, qui suscite le mépris.

Mais cette monstruosité ne devient réellement inquiétante que lorsqu'elle reçoit l'impulsion d'une autre forme de monstruosité, agressive et dangereuse, dont l'examen va nous faire à présent mesurer toute la gravité.

Le monstre et la bête sauvage (bestia, belua, fera)

Parmi les figures animales appliquées au monstre, l'image de la bête féroce est de loin la plus fréquente. Cette comparaison n'épargne, nous le verrons, aucun des "monstres" cicéroniens (35). Elle apparaît surtout avec l'emploi des termes génériques bestia, belua, ou fera, qui recouvrent les animaux sauvages, prédateurs et non domesticables.

La comparaison s'établit à partir de nombreux points de convergence dans le caractère et le comportement: comme la bête sauvage, prédatrice, impossible à domestiquer, nuisible pour l'homme et souvent solitaire, le monstre est un être cruel, dangereux et incontrôlable, foncièrement seul. Comme la bête sauvage, en qui la nature se manifeste sous une forme terrifiante, le monstre est pour l'homme un sujet d'effroi.

Le monstre vu comme une bête féroce Ferocitas, crudelitas, immanitas

Le monstre moral est un être naturellement agressif, violent; il est *crudelis* au sens propre du terme: il aime le sang. Cet instinct de prédateur le pousse à la recherche d'une proie (être humain ou richesse), à la traque, à la rapine, et au meurtre. Marc-Antoine est considéré comme une bête féroce menaçant la "gorge" (*iugula*), les membres (*membra*) et les entrailles (*viscera*) des citoyens (*Phil.* XIV, 25)⁽³⁶⁾. Mais, au delà des personnes et des biens, la principale victime du monstre est le corps politique toutentier: la République, métaphoriquement évoquée comme un corps vivant, est directement menacée; aussi l'image de la mutilation, du meurtre, de la dévoration de la République par le monstre/belua revient-elle à plusieurs reprises dans les discours de Cicéron⁽³⁷⁾.

⁽³³⁾ Quo posteaquam uenerunt, mirandum in modum (canis uenaticos diceres) ita odorabantur omnia et peruestigabant ut, ubi quidque esset, aliqua ratione inuenirent.

⁽³⁴⁾ immittebantur illi (...) Cibyratici canes, qui inuestigabant et perscrutabantur omnia. Si quod erat grande uas et majus opus inuentum, laeti adferebant; si minus eius modi quidpiam uenari potuerant, illa quidem certe pro lepusculis capiebantur, patellae, paterae, turibula

⁽³⁵⁾ Clodius est une "bête féroce" (Milo 85: illam beluam), une "bête audacieuse et néfaste" (Milo 32: tam audaci, tam nefaria belua). La même insulte est adressée à Pison (Pis. 1) et Marc-Antoine (Phil. VIII, 13; X, 22).

⁽³⁶⁾ De même, Marc-Antoine et Dolabella sont présentés comme des bêtes sauvages (*immanis beluae*) prêtes à sauter à la gorge (*faucibus*) des citoyens (*Phil.* XIII, 5). Rome est comparée à une proie arrachée aux morsures de Catilina (*Cat.* II, 2 *e faucibus ereptam*).

⁽³⁷⁾ Cicéron parle des traits (tela) plantés par Gabinius dans le corps de la République (rei publicae corpus Pis. 25); cf. également Mur. 51; Leg. III, 46; Off. I, 85... Cicéron développe par ailleurs au sujet du monstre la métaphore de la maladie qui attaque la République, assimilée à un organisme: "(...) dans le corps de la République, pour sauver l'ensemble, tout ce qui est gangrené doit être amputé." (Phil. VIII, 15: sic in rei publicae corpore, ut totum saluum sit, quidquid est pestiferum amputetur). Cf. aussi Sest. 135.

L'absence de tout contrôle de la raison sur les désirs, qui se traduisait chez le monstre/pecus par un abandon immodéré à des occupations dégradantes et avilissantes, se manifeste chez le monstre/belua de façon beaucoup plus violente, agressive et dangereuse: c'est un assassin, parfois infanticide⁽³⁸⁾, un impie, un révolutionnaire.

Comme une bête sauvage, le monstre est ferus, ferox, crudelis, saevus(39). C'est donc un être extrêmement dangereux. La notion d'immanitas, employée pour désigner une cruauté extrême, naturelle chez l'animal, monstrueuse chez l'homme, est particulièrement appliquée au monstre/belua; cette immanitas est fustigée chez Clodius (belua tam immanis; Prov. cons., 15), Pison (beluus immanis; Post reditum in senatu, 14), Verrès (fera atque immanis belua; Verr. V, 109), Antoine et son frère (cum immani taetraque belua; Phil. IV, 12; immanes beluas; Phil. XIII, 5). Cette immanitas justifie également la comparaison de Verrès à un sanglier (aper), c'est-à-dire à la version sauvage du cochon, unissant les tendances féroces de la bête sauvage, et les penchants avilissants du bétail; en la personne de Verrès, à la fois cochon et bête féroce, se rencontrent donc les deux "tendances" de la monstruosité⁽⁴⁰⁾.

La bête sauvage donne une image exacte de la nature profonde du monstre; au delà de l'image, il y a même assimilation: le monstre est dépouillé de sa nature humaine, et investi d'une nature de bête féroce. L'assimilation est perceptible dans l'idée que la forme humaine n'est pour le monstre qu'un masque, un déguisement sans rapport avec la réalité de sa nature; Cicéron écrit, à propos de Catilina et de ses complices: "C'étaient des êtres monstrueux, tels qu'en suscitent les prodiges, des bêtes féroces revêtues de la forme humaine" (Sull. 76)(41). Il emploie la même expression à propos de Gabinius et Pison (beluae (...) immanes ac ferae forma hominum indutae; Har. resp., 5). L'image est également utilisée dans les écrits philosophiques à propos du tyran, qui présente "sous une figure humaine une sauvagerie et une monstruosité de bête" (in figura hominis feritas et immanitas beluae; Off. III, 32)(42). Le monstre n'a plus d'humain que la forme: c'est "un être qui a la forme et le visage d'un homme" (Sex. Rosc. Am. 63), mais sa nature profonde n'est pas humaine, elle est bestiale.

Un être nuisible, inutile à la communauté des hommes

Si le pecus sert à caractériser une forme de la monstruosité humaine, il est également souvent évoqué sous un angle positif: le bétail, et l'ensemble des animaux domestiques, sont utiles à l'homme et participent, de ce point de vue, à l'épanouissement, au développement de l'humanité. Nous renvoyons au livre II (157-161) du De natura deorum, où le stoïcien Balbus tire des multiples usages que l'homme peut faire des animaux domestiques (nourriture, transport, labour, distraction, divination) une preuve de l'orientation finaliste et anthropocentriste de la nature.

La bête sauvage apparaît non seulement inutile (puisque non-domesticable), mais nuisible pour l'homme⁽⁴³⁾. Comme la belua, le monstre moral ne se rend pas utile à la communauté humaine. Au delà, il travaille à la destruction des structures et des valeurs qui en assurent la stabilité: c'est un impie, un parricide, un agitateur politique et un révolutionnaire. Aussi la qualification de "bête sauvage" qui lui est appliquée s'accompagne-t-elle souvent d'adjectifs tels que funestus, importunus, pestifer, damnosus. Antoine est ainsi traité de taeterrima belua (Phil. III, 18), d'importunissima belua (Phil. VI, 12 "la bête la plus intraitable"), de taetra et pestifera belua (Phil. VII, 27 "bête horrible et funeste"), d'importunissima belua (Phil. XIII, 22). Le frère d'Antoine, Lucius, est traité de taeterrima belua (Phil. XII, 26). Cicéron qualifie Verrès d' "animal perfide et nuisible" (Verr., 42: tam perfidiosum, tam importunum animal), Pison "d'animal funeste" (funestum illud animal, Pis. 21).

Un être impossible à contrôler

Comme une bête sauvage, le monstre est incontrôlable. L'assimiler à une bête qu'il est impossible de domestiquer n'est pas innocent. Cicéron suggère qu'il est illusoire de penser le raisonner, obtenir un retour en arrière. Le monstre est

⁽³⁸⁾ L'accusation touche Catilina, soupçonné d'avoir empoisonné son fils, né d'un premier lit, pour complaire à sa nouvelle épouse. Voir: Cat. I, 14.

⁽³⁹⁾ Par exemple Phil. III; XIII, 21.

⁽⁴⁰⁾ Verr. V, 95:"Ainsi dans cette occasion il fallait, disaient-ils, compter parmi les travaux d'Hercule ce très sauvage porc de Verrès aussi bien que le sanglier d'Erymanthe". uelut in hac re aiebant in labores Herculis non minus hunc immanissimum Verrem quam aprum Erymanthium referri opportere.

 $^{^{(41)}}$ beluae quaedam illae ex portentis immanes ac ferae forma hominum indutae.

⁽⁴²⁾ Voir également Rep. II, 48.

⁽⁴³⁾ Le stoïcisme porte sur la bête sauvage un regard différent; fort de sa théorie providentialiste, il reconnaît aux bêtes féroces mêmes une utilité pour l'homme: "Quant aux bêtes féroces et sauvages, nous les prenons à la chasse à la fois pour nous en nourrir, pour nous exercer, dans la chasse, à une discipline semblable à celle de la guerre, pour faire usage des bêtes, une fois domptées et apprivoisées, des éléphants par exemple, pour tirer de leur corps des remèdes pour nos maladies ou nos blessures..." (DND II, 161).

indomptable, inéducable, par nature. Aussi les mesures extrêmes sont-elles de rigueur à son égard: comme une bête sauvage et dangereuse, on doit le capturer et le mettre à mort pour l'empêcher de nuire. L'usage d'une telle métaphore n'est donc pas sans implications politiques; l'image de la bête sauvage appelle pour le monstre un traitement radical: il faut le prendre au piège, le capturer, le mettre à mort (44).

"Bestiae sibi solum natae" (Fin. III, 63)

Comme la bête sauvage, le monstre entretient avec le genre humain un rapport d'exclusion réciproque. Nous avons déjà observé qu'il est en marge de tous les cadres dans lesquels s'exerce la vie morale de l'homme: la famille, la religion, la patrie; c'est un asocial, sans amis véritables, foncièrement solitaire⁽⁴⁵⁾. Le monstre est rejeté par la communauté des hommes autant qu'il la rejette; il provoque l'effroi, le dégoût, l'horreur. Le monstre est taeter, foedus, horrendus, horribilis, atrox...

Pourtant les bêtes, si sauvages soient-elles, sont généralement animées d'un instinct social qui les pousse à prendre en compte leurs congénères et leur donne le souci de préserver la vie de la collectivité à laquelle elles appartiennent. Dans l'œuvre de Cicéron, on trouve plusieurs fois mention du mal que se donnent les animaux, y compris les bêtes sauvages, pour élever leurs petits (*Fin.* III, 62; *DND* II, 129), et de nombreux témoignages, d'inspiration stoïcienne, de l'instinct social qui les anime (*Am.* 81; *Off.* I, 157; *Fin.* III, 63)⁽⁴⁶⁾.

Aussi le monstre moral ne peut-il être comparé qu'aux pires des bêtes sauvages, à "certaines bêtes sauvages qui n'existent que pour elles-mêmes" (sic immanes quaedam bestiae sibi solum natae sunt Fin. III, 63). À quelle espèce d'animaux Cicéron fait-il référence? Existe-t-il des bêtes absolument étrangères à la prise en compte de leur semblable? Même les bêtes féroces, semble-t-il, n'échappent pas à la règle. Cette improbable catégorie des "bêtes sauvages qui n'existent que pour elles-mêmes" apparaît complètement en marge du comportement habituellement observé chez les animaux.

À partir d'une image réaliste de l'animal, qui répond avec justesse à certaines caractéristiques du monstre moral, Cicéron opère une distorsion: l'animal auquel il compare le monstre moral est lui-même une sorte de "monstre" par rapport aux autres animaux, dans la mesure où son comportement est marginal et tout à fait exceptionnel au sein du règne animal. Le monstre moral ne peut être en fin de compte comparé qu'à des animaux eux-même dénaturés.

De la bête féroce à la bête déchaînée

L'homme assimilé à un animal possède, nous l'avons vu, les penchants de l'animal sans en avoir la mesure. L'homme assimilé à une bête sauvage et féroce est un être d'excès et de démesure. Or, les bêtes fauves connaissent un état comparable à celui du monstre moral: il est des situations de crise où, sous l'effet de la peur ou de la colère, la bête se déchaîne, ne semble plus avoir de guide. L'exemple le plus célèbre de ce *furor* est le passage, déjà évoqué, du *De rerum natura* où Lucrèce présente, parmi d'autres "progrès" dans l'art de la guerre, l'utilisation de fauves. Effrayés par la bataille, les animaux que les hommes croyaient être parvenus à maîtriser se déchaînent et sèment le carnage dans leur propre camp (*DRN* V, 1313-1337).

En proie au *furor*, l'animal sauvage apparaît plus agressif, plus incontrôlable que jamais: le *furor* rend l'animal monstrueux dans la mesure où il le fait sortir de sa nature propre, au cours d'une sorte de crise où l'instinct ne joue plus son rôle de guide.

Comme la bête féroce déchaînée, le monstre moral est un être totalement déréglé, porté à tous les excès. L'image de la bête furieuse s'impose alors, dans le prolongement logique de celle de la belua. La violence et la cruauté naturelles du monstre, mises en relief par la comparaison avec les bêtes sauvages, apparaissent décuplées lorsque c'est l'image de la bête furieuse qui est évoquée: le monstre est furiosus, furibundus, furens, rabidus, autant d'adjectifs suggérant que sa vie est un permanent état de crise, semblable au furor qui touche parfois l'animal. L'image est particulièrement appliquée à Clodius, traité de furibundus homo (Sest. 15) et de furiosus (Sest. 20; Sest. 25 furiosus ille tribunus), comparé à une bête déchaînée menant contre la République de furieux assauts (Dom. 109, 119, 123, 129...).

Mais ce qui pour une bête n'est qu'un état ponctuel, exceptionnel, lié à des circonstances précises, est pour le monstre un état constant, lié à sa nature déréglée. Le monstre moral est donc pire que la pire et la plus monstrueuse des bêtes.

⁽⁴⁴⁾ cf: Milon 40, où Clodius est présenté comme une bête sauvage prise au piège (beluam inretitam), cherchant à se dégager du filet de la justice (judicii laqueos declinantem). La même image est employée dans le Pro Sestio 88, à propos de Milon cherchant à prendre Clodius "dans le filet des lois" (legum (...) laqueis).

⁽⁴⁵⁾ Pour Cicéron, il ne saurait, sans moralité, exister d'amitié véritable. Le monstre a certes des complices, mais il n'a pas d'amis.

⁽⁴⁶⁾ Les animaux les plus remarquables du point de vue de l'instinct social sont les abeilles, les fourmis, les pélicans; les bêtes féroces elles-mêmes ressentent cet instinct, variable d'une espèce à l'autre (Fin. III, 63).

Efficacité et adaptation de l'animal à son milieu

L'animal n'est cependant pas décrit comme un être en tous points inférieur à l'homme. L'accent est mis fréquemment sur son exceptionnelle adaptation à ses conditions d'existence: l'instinct lui inspire toujours la conduite adéquate; même s'il est dépourvu de raison, l'animal est parfaitement capable d'assurer sa survie, d'organiser son existence au sein de son milieu naturel. Les Stoïciens font de cette parfaite adaptation un des exemples de la providence divine à l'œuvre dans l'univers: l'instinct représente pour l'animal un substitut d'intelligence et lui inspire des comportements dont le stoïcien Balbus, au livre II du DND (124-127), multiplie les exemples: la façon dont les animaux organisent leur protection, la recherche de leur nourriture, leur auto-médication, sont autant de preuves admirables d'une Providence à l'œuvre dans l'univers. Non seulement l'animal est toujours en adéquation avec sa propre nature, mais il l'est avec la nature en général.

Les animaux sont par ailleurs dotés de qualités physiques exceptionnelles qui leur permettent de résister à des conditions de vie "extrêmes", et de se prémunir contre les dangers qui peuvent les assaillir.

L'efficacité de l'animal et sa parfaite adaptation à son milieu naturel apparaissent de façon particulièrement éclatante chez les bêtes fauves, dont les qualités physiques et la résistance servent de références dans l'ordre de l'extrême (47). La puissance physique et l'instinct infaillible des grands prédateurs font d'eux les "archétypes" du chasseur et du tueur.

Or, l'assimilation du monstre à une bête féroce est autant physique que morale. Le monstre/belua possède les caractères physiques d'un fauve; Cicéron mentionne notamment sa "gueule" (Cat. II, 2; Phil. II, 63). Ses qualités physiques (force, endurance, rapidité) sont en rapport avec celles d'un grand prédateur. Ainsi Catilina apparaît-il doté de qualités physiques exceptionnelles, d'une remarquable résistance au froid, à la faim, au dénuement. Cette

robustesse et cette endurance naturelles semblent avoir marqué les contemporains, puisqu'elles sont plusieurs fois évoquées, tant par Cicéron (qui cherche néanmoins à les dévaloriser en montrant qu'elles ont été acquises par l'exercice du vice) que par Salluste⁽⁴⁸⁾.

Cette "ressemblance" physique se retrouve dans le comportement du monstre, qui s'apparente à celui d'un fauve en chasse: hyperactivité, sens de la ruse, de la dissimulation, art du camouflage... Cicéron mentionne la rapidité stupéfiante de César, traité -c'est la seule fois, et encore s'agit-il d'une correspondance privée⁽⁴⁹⁾- de $\tau \epsilon \rho \alpha c$ ("monstre", "prodige"), ou encore les remarquables capacités de dissimulation de Catilina (*Cael.* 13-14).

Le rapprochement avec des figures animalières particulières permet de mettre en relief tel ou tel trait dominant dans le comportement du monstre: Cicéron traite Pison de rapax (Pis. 66) et rappelle la rapacitas de Catilina (Cael. 13: qui in rapacitate avarior?), image qui évoque à la fois l'avidité et la précision infaillible du monstre dans la saisie de sa proie⁽⁵⁰⁾. Pison et Gabinius sont présentés comme les "deux vautours en tenue de commandement" (duo vulturii paludati, Sest. 71), rapaces et charognards, prêts à se repaître du cadavre de la République.

L'image du serpent est utilisée pour évoquer la capacité du monstre à agir insidieusement, avec d'autant plus d'efficacité qu'il passe inaperçu: Cicéron l'emploie pour décrire les ramifications de la conjuration de Catilina (Cat. IV, 6)⁽⁵¹⁾, les manœuvres de Clodius, "ce serpent qui tantôt se cache ici, tantôt se dresse et se porte là-bas" (ista serpens, quae tum hoc delitiscit, tum se emergit et fertur illuc, Har. resp. 55). L'image de la vipère est également appliquée à Clodius. "Comment, écrit Cicéron, certains des meilleurs citoyens ont-ils même pu tenir dans leur sein et sous leur caresses cette vipère pleine de venin et de poison (uiperam illam uenenatam ac pestiferam, Har. resp. 50)?" Animaux venimeux par excellence, les serpents représentent le danger mortel que font courir à la cité le monstre et ses complices⁽⁵²⁾.

⁽⁴⁷⁾ Pour parler du courage et de l'endurance de César, Cicéron évoque sa capacité à "poursuivre l'ennemi, à ces jours de l'année où les bêtes sauvages elles-mêmes se cachent dans leur tanière (cum etiam ferae latibulis se tegant Rab. Post. 42).

⁽⁴⁸⁾ Cicéron Cat. I, 26; III, 16. Salluste Conj. Cat. V.

⁽⁴⁹⁾ Att. 8, 9a, 2 (25 février 49) Évoquant les succès militaires de César, Cicéron écrit: sed hoc τέρας horribili vigilantia, celeritate, diligentia est. "Mais l'autre, le monstre, est effroyable de vigilance, de vitesse, d'activité."

⁽⁵⁰⁾ L'image est également utilisée à propos d'un pillard (Verr. III, 4) et de magistrats malhonnêtes (Verr. III, 94).

⁽⁵¹⁾ Cat. IV, 6 "Le mal s'est propagé plus loin qu'on ne saurait le croire; il ne s'est pas seulement infiltré en Italie, il a franchi les Alpes, et, rampant dans l'ombre (obscure serpens), il a envahi de nombreuses provinces."

⁽⁵²⁾ On trouve également l'image du serpent dressé pour l'attaque dans Vat. 4: "Soudain, comme un serpent qui s'élance hors de son trou, tu t'es dressé, les yeux exorbités, le cou dilaté, la nuque enflée..." (Repente enim te tamquam serpens e latibulis, oculis eminentibus, inflato collo, tumidis cervicibus intulisti). La comparaison est ici utilisée à titre d'insulte, avec l'allusion désobligeante au physique de Vatinius, atteint d'une maladie qui lui avait déformé le cou (Voir: Sest. 135, Vat. 39).

L'image du loup, appliquée à Marc-Antoine, suggère la puissance meurtrière et dévastatrice. Pour Cicéron, la présence d'Antoine à Rome, dont il se déclare le gardien, est comparable à celle du loup dans la bergerie⁽⁵³⁾.

La comparaison du monstre à une bête féroce et prédatrice ne vise donc pas uniquement à souligner une cruauté et une violence innées; elle suggère que le monstre possède également toutes les qualités d'un grand prédateur. Toujours considéré comme un être dépourvu de raison et d'intelligence, il compense ce manque par un "instinct" d'une redoutable efficacité dans la réalisation du mal.

La monstruosité ne se définit plus ici à travers la référence à l'animal furieux, dépossédé de lui-même, mais au contraire à travers l'image de l'animal en pleine possession de ses moyens.

Remarquons enfin que tous ces animaux sont traditionnellement associés à des manifestations prodigieuses signalant qu'un danger menace le corps social: la présence d'un loup dans l'enceinte d'une ville est maintes fois mentionnée comme un prodige chez Tite-Live et Julius Obsequens⁽⁵⁴⁾, tout comme l'apparition d'un serpent ou d'un rapace dans un lieu public⁽⁵⁵⁾. En rapportant au monstre moral ces figures animalières, Cicéron cherche donc à signaler, par référence à des prodiges officiellement reconnus antérieurement, que la présence du monstre moral au sein de la communauté humaine, est un prodige véritable⁽⁵⁶⁾.

Conclusion L'animalité, une notion ambivalente et incontournable

Au terme de cette réflexion, l'animalité nous apparaît comme une notion incontournable lorsqu'il s'agit de parler de l'humanité, ou de la monstruosité de l'être humain. L'animalité entretient avec l'humanité un rapport ambivalent: elle la rejoint par une commune appartenance à la catégorie des êtres animés; elle s'en exclut par l'absence de raison qui fait des animaux des êtres irrémédiablement inférieurs à l'homme ontologiquement. L'animal est pour l'homme à la fois un modèle et un repoussoir:

- Il est un modèle, parce que les animaux sont des exemples parfaits d'une adaptation instinctive d'un être à sa propre nature, et à la nature en général. Or, la nature humaine et celle de l'animal possèdent de nombreux traits communs: "(... rien n'empêche, écrit Cicéron, qu'il n'y ait certaines choses communes (...) entre l'homme et les bêtes, puisqu'à tous la nature est commune" (Fin. V, 25)⁽⁵⁷⁾. Une part de l'humanité peut donc prendre l'animal pour modèle et pour référence.
- Mais la nature humaine s'affirme, nous l'avons vu, dans des traits spécifiques qui l'éloignent et la différencient de l'animal. L'animalité est donc également un repoussoir, ce dont l'homme doit se séparer pour pouvoir être pleinement homme.

L'animal est - sans qu'il y ait en cela contradictionl'être à qui l'homme doit ressembler sur certains points, dont il doit se différencier sur certains autres. La part d'animalité en l'homme est à la fois ce qui le relie à la nature et ce qui l'éloigne de sa nature spécifiquement humaine. Pour l'homme, l'animalité participe à la fois de l'humanité et de la monstruosité.

L'animalité, une notion pertinente pour servir à la définition de la monstruosité morale

Nous pensons avoir mis en évidence l'ensemble des caractéristiques communes susceptibles de justifier l'emploi des figures animalières pour décrire la monstruosité. La référence à l'animal est efficace pour faire apparaître les traits les plus marquants de la monstruosité

⁽⁵³⁾ Phil. III, 27 "Il avait dit dans l'assemblée qu'il serait le gardien de la Ville et que, jusqu'aux calendes de Mai, il maintiendrait une armée dans la ville. Admirable gardien pour les brebis qu'un loup, comme dit le proverbe." (O praeclarem custodem ouium, ut aiunt, lupum!)

⁽⁵⁴⁾ Pour les prodiges dans lesquels interviennent un, ou des loups, cf. Tite-Live III, 29; XXI, 46; XXI, 62; XXVII, 37; XXXII, 29; XXXIII, 26; XLI, 9; Julius Obsequens 25, 42, 48, 51, 62.

⁽⁵⁵⁾ Concernant l'apparition prodigieuse de serpents: Tite-Live I, 56; XVI, 4; XXV, 16; XXVIII, 11; Julius Obsequens 22, 26, 31, 57. Concernant l'apparition ou le comportement prodigieux de rapaces: Tite-Live XXVII, 11; XXVII, 23; Julius Obsequens 10, 24, 25, 28, 30, 48, 49, 51, 52, 68.

⁽⁵⁶⁾ Dans la même optique, Cicéron applique à certains complices du monstre l'image de la souris. À propos d'un certain Brocchus, complice de Clodius, il écrit: "Ce campagnol sorti des broussailles entreprit de ronger la République." (ut illa ex uepreculis extracta nitedula rem publicam conaretur adrodere, Sest. 72); un jeu de mot lui permet d'associer à la souris un des complices de Marc-Antoine: "Il y a encore là-bas Decius, issu, je crois, des fameux Mus, ce qui lui a fait ronger les présents de César." (etiam ibi Decius, ab illis, ut opinor, Muribus (Deciis), itaque Caesaris munera rosit, Phil. XIII, 27). Or, le prodige de souris rongeant divers objets, offrandes ou livres sacrés, voire de l'or, est plusieurs fois mentionné par Tite-Live: XL, 59 et Julius Obsequens 5, 18; voir également Cicéron, De divinatione II, 59.

⁽⁵⁷⁾ nihil enim prohibet quaedam esse (...) cum bestiis homini communia, quoniam omnium est natura communis.

humaine, et elle respecte, dans une large mesure, l'intégrité de la notion d'animalité: l'animal n'est pas considéré comme monstrueux; mais l'homme qui se comporte comme un animal est monstrueux. La référence à l'animal permet de mesurer précisément à quel point la monstruosité est pour l'homme une déchéance. De ce point de vue, l'animal sert de fondement neutre à une élaboration théorique cohérente et pertinente.

Mais Cicéron ne s'en tient pas là; à partir de l'image de l'animal, il s'engage dans une surenchère: le monstre est pire qu'un animal; il ne peut être comparé qu'à un animal lui-même déréglé, monstrueux, que cet état soit réel (furor) ou fantasmé. Existe-t-il en effet, ailleurs que dans une image toute rhétorique, une bête capable de soutenir la comparaison avec le monstre moral?

Anthropocentrisme et déformation de la figure de l'animal

Par ailleurs, l'utilisation de figures animalières pour caractériser tel ou tel travers du monstre apparaît ambiguë.

Nous l'avons vu, dans une perspective stoïcienne, on ne peut parler des "défauts" d'un animal : la cruauté, la goinfrerie, la débauche, l'avidité, sont imputables à l'homme seulement, pas à l'animal censé illustrer ces travers. Mais la façon dont Cicéron utilise la comparaison du monstre et de l'animal contribue à effacer cette distinction; elle conduit à considérer ces comportements comme des défauts aussi bien chez l'animal que chez l'homme. Pourtant, rien dans la nature de l'animal ne justifie un tel jugement: il est absurde, par exemple, de juger le fauve "cruel" ou le porc "goinfre", alors que l'instinct qui guide le fauve sur sa proie, ou le porc vers son auge, n'est pas plus condamnable que l'instinct qui pousse l'herbivore à sa pâture. On ne peut pertinemment parler de la "cruauté" du fauve, et accuser le porc de goinfrerie. Mais les comparaisons assimilant le monstre à tel ou tel animal, considéré comme "l'incarnation" d'un défaut particulier, reposent immanquablement sur des réactions d'ordre affectif, des projections sur l'animal de sentiments et de comportements proprement humains, qui font subir à l'image de l'animal une distorsion. Insensiblement, d'être moralement neutre, l'animal devient un être au comportement moralement qualifiable.

Au bout du compte, une hiérarchie et un classement s'établissent entre les différentes espèces, entre animaux nobles ou immondes, herbivores ou carnivores, domestiques ou sauvages... Il ne s'agit pas uniquement d'un classement à caractère "scientifique", mais bien d'un classement à caractère moral: si les animaux sauvages, carnivores, et les animaux "immondes" caractérisent bien mieux la monstruosité humaine qu'un animal "noble" et utile comme le cheval, par exemple, c'est que, finalement, leur nature est considérée comme "moins bonne".

Au livre V du *De Finibus*, Cicéron évoque, quoique avec précaution, l'idée que la nature d'un animal est moralement qualifiable. Il s'agit de la théorie d'Antiochus, qui reconnaît chez certains animaux (notamment les chiens, les lions et les chevaux), les manifestations de "quelque chose qui ressemble à la vertu" (aliquid simile virtutis Fin. V, 38).

Cicéron a adopté une position similaire dans sa critique de la théorie épicurienne, au livre II du même ouvrage: il commence par dire à Torquatus, son interlocuteur épicurien, de "laisser le plaisir aux bêtes" (voluptatem bestiis concedamus Fin. II, 109). Mais immédiatement après, il se ravise, refusant que le plaisir puisse être considéré comme souverain bien, même chez les bêtes: l'animal est lui-aussi capable de subordonner ses plaisirs aux devoirs que lui dicte la nature, élever ses petits, par exemple, et ce au prix de sacrifices, d'efforts (Fin. II, 109). On peut donc observer chez l'animal un comportement qui s'assimile à de la vertu: "(...) Ainsi les bêtes auront, sans aucun rapport avec le plaisir, certaines images des vertus humaines" (Fin. II, 110)⁽⁵⁸⁾.

Une telle conception de l'animal autorise de fait un jugement moral, et des distinctions entre espèces plus ou moins vertueuses: il devient alors possible de parler de la nature "perverse" (depravata) des bêtes féroces (Fin. II, 33). L'observation du caractère et du comportement des animaux laisse apparaître des traits dominants, appréciés en terme de "qualités" ou de "défauts". À partir de ces traits les plus marquants, ou les plus impressionnants, c'est la nature entière de l'animal qui est jugée, considérée comme vicieuse ou vertueuse. Le rapprochement du monstre et de l'animal s'établit précisément sur cette "évaluation morale" de la nature animale en fonction de critères proprement humains.

Dans ce jeu de comparaisons, c'est finalement une image très superficielle et conventionnelle -on peut dire caricaturale- de l'animal qui est utilisée. Cette image ne porte aucun sens propre lié à la nature profonde de l'animal; au contraire, elle est susceptible de recevoir des significations différentes au gré des développements rhétoriques auxquels elle est intégrée.

Pour preuve, l'utilisation de l'image du chien par Cicéron: dans la majeure partie des cas, le chien est utilisé en mauvaise part, pour caractériser l'avidité des limiers de

⁽⁵⁸⁾ Ergo in bestiis erunt secreta a uoluptate humanarum quaedam simulacra uirtutum.

Verrès, leur obéissance servile et aveugle. Ici, les qualités de l'animal reçoivent une connotation négative. Mais, dans un contexte différent, Cicéron utilise l'image du chien en faisant référence à ces mêmes qualités, de façon positive cette fois. Les accusateurs d'un procès sont comparés à des chiens de garde, qui veillent sur la morale publique, et la défendent si besoin est (Rosc. Am. 57; Rosc. Am. 90). La partition s'effectue autour de deux "situations-types": celle du chien de garde, symbole positif de la vigilance et du dévouement, celle du chien de chasse, symbole négatif des mêmes caractéristiques. Mais la figure du chien de chasse peut, elle aussi, être utilisée avec une connotation positive: chez Lucrèce (DRN I, 404-409), le lecteur à la recherche de la vérité est comparé à un chien de chasse capable, grâce à son flair puissant et à sa ténacité, de trouver la vérité.

La comparaison du monstre et de l'animal a toujours besoin d'une exégèse pour trouver sa justification. Sa pertinence n'est pas évidente, et ne s'impose pas d'elle-même. Au total, la notion d'animalité sort brouillée du rapprochement avec la monstruosité morale. Mais ce "brouillage" est-il réellement le fait du jeu rhétorique? En réalité, il est impossible d'éviter la projection sur l'animal d'affects et de sentiments humains, et c'est plutôt cette confusion qui rend la comparaison monstre/animal si tentante, et si facile à établir. Mais en établissant des "codes" dans les comparaisons, "officialisées" et par là-même justifiées, ce jeu rhétorique tend à donner une valeur théorique à un phénomène de projection purement subjectif. La comparaison monstre/animal entretient la confusion autour de la notion d'animalité plus qu'elle ne l'éclaircit.

Entre impertinence et pertinence

La prédominance du jeu rhétorique sur une prise en compte fidèle de la notion d'animalité semble confirmée par le rapprochement entre un même homme et des figures animalières multiples, formant un ensemble de comparaisons disparate et incohérent: ainsi Pison est-il successivement comparé à un porc, du bétail, un âne, et traité, avec une remarquable inconséquence, tantôt de "porc châtré" (maialis In Pis. 19), tantôt d' "étalon" (admissarius In Pis. 69)! Plus paradoxale encore, l'application au même homme de l'image du pecus et de la belua; c'est le cas pour Verrès, Marc-Antoine et Pison. Tout cela tend à confirmer l'idée que Cicéron utilise la figure de l'animal comme une insulte, un pur procédé rhétorique ne mettant pas en jeu une véritable prise en compte de l'animalité.

On est troublé cependant par certains rapprochements qui semblent trop visibles pour être fortuits: lorsque Cicéron dit d'un complice d'Antoine (Ligus, tribun en 58) qu'il est "un animal à la fois domestique et sauvage" (Har. resp. 5), c'est délibérément qu'il associe, dans une même expression, le pecus et la belua; il assume l'apparente inconséquence de cette double comparaison. La multiplication des figures animalières enserrant le monstre dans un réseau de comparaisons ne relève pas uniquement de l'acharnement dans l'invective; elle semble utilisée à dessein par Cicéron pour illustrer un des aspects de la monstruosité morale. Elle suggère que la personnalité du monstre, loin d'être unifiée, cohérente, est au contraire instable, éclatée en différentes facettes qui, chez un individu normal, ne sauraient cohabiter. L'incohérence du réseau de figures animalières tissé autour du monstre reflète justement l'incohérence de cette personnalité monstrueuse. Aucun animal ne peut rendre compte de la monstruosité humaine, car chacun représente un tout structuré... Mais toutes ces figures animales assemblées forment une sorte de monstre rhétorique hybride, juste reflet de la monstruosité humaine.

Ainsi les liens logiques qui justifiaient chacune des comparaisons prise séparément s'effacent derrière un lien de cohérence plus fort: l'ensemble de ces comparaisons formant système.

Le monstre n'est pas uniquement monstrueux parce qu'il ressemble à tel ou tel animal, il l'est surtout parce qu'il ressemble à plusieurs animaux à la fois. Sa monstruosité est double:

- d'une part, elle relève d'une confusion dans les cadres de la nature: le monstre est un homme qui prend une nature qui n'est pas la sienne. En l'occurrence, le monstre est monstrueux parce qu'il se comporte en tous points comme un animal.
- d'autre part, sa monstruosité relève d'une nonnature: le monstre est monstrueux, parce qu'il possède une nature qui n'existe chez aucune autre créature. On l'a vu, avec la comparaison du monstre à un animal improbable, fantasmé, luimême monstrueux (la bête féroce qui n'existe que pour elle-même, ou le pecus intemperans). On le voit, de façon plus éclatante encore, avec l'évocation d'une nature formée de l'assemblage hétéroclite de plusieurs natures animales.

L'ensemble des comparaisons s'établit donc en un "système" qui permet de définir les états formant, dans leur incohérente succession, la monstruosité: la comparaison avec l'animal domestique, le bétail (pecus), révèle une monstruosité essentiellement passive, qui consiste en une déchéance de l'être humain, un avilissement, sans que le monstre soit présenté comme un être dangereux, agressif, mettant en danger ses semblables (sinon par le modèle déplorable qu'il présente à leurs yeux). La comparaison à la bête sauvage révèle une monstruosité agressive, dangereuse, destructrice⁽⁵⁹⁾.

Si la multiplication autour du monstre des figures animalières représente une sorte d'échec à définir la monstruosité de façon univoque, elle en saisit également la nature profonde: la monstruosité se traduit, avant tout, par l'impossibité de fixer la nature d'un être, et de lui attribuer une nature cohérente. Le monstre n'est pas un monstre d'une nature particulière, c'est un être en qui se succèdent différents états monstrueux. Ainsi pourrait s'expliquer le jugement porté par Cicéron sur Catilina (*Pro Caelio* 11): "Je ne crois pas qu'il y ait jamais eu sur terre un être aussi exceptionnel (*monstrum*), un tel alliage de goûts et d'appétits innés, aussi contraires, opposés et contradictoires."

En conclusion, malgré la déformation qu'elle fait subir à la notion d'animalité -sur laquelle, immanquablement, rejaillissent les connotations négatives liées à la monstruosité morale- on peut considérer que la comparaison du monstre et de l'animal repose sur une saisie remarquablement perspicace des parentés entre monstruosité et animalité.

À l'une comme à l'autre, il est difficile de donner un contenu univoque: la monstruosité ne se laisse jamais fixer dans un genre particulier; elle s'incarne en des comportements variés, mouvants, incohérents. L'animalité, elle aussi, s'incarne en des individus de forme et de comportement si variés que l'intelligence parvient difficilement à les penser sous l'angle d'une catégorie unifiée⁽⁶⁰⁾.

De l'animalité comme de la monstruosité, on pourrait dire, au regard des êtres qui les représentent, qu'elles sont des notions "polymorphes". Cette polymorphie, qui fait des êtres hybrides et fabuleux des représentants si évidents de la monstruosité, est présente au cœur de l'animalité; elle la rend, plus que toute autre notion, susceptible de représenter la monstruosité.

Bibliographie

BLOCH R., 1963.- Les prodiges dans l'Antiquité classique (Grèce Étrurie, Rome). Paris: PUF.

⁽⁵⁹⁾ Il y aurait une réflexion à mener sur la prédominance de telle ou telle image pour parler des monstres. Il est évident, par exemple, que Clodius et Catilina sont des monstres *belua*, alors que la tendance *pecus* prédomine chez Pison.

⁽⁶⁰⁾ L'animalité est une notion qui regroupe en réalité une infinité de natures diverses: Fin. V, 26 "Autre chose est pour le cheval de vivre selon la nature, autre chose pour le bœuf, autre chose pour l'homme (...) les natures des espèces sont diverses (naturas esse diversas).

Références utilisées pour les textes antiques

		D 1192 (2000) 1944	A SALES OF THE SAL
Aëtius	voir Doxographi graeci	Aristote	Métaphysique éd. Par W. Jaeger,
Alexandre d'Aphrodise	voir SVF		Oxford, Clarendon Press (OCT), 1960
Ambroise	Corpus scriptorum ecclesiasticorum		trad. Par J. Tricot, Paris, Vrin (3 ^e éd.),
	latinorum, Vienne, 1896-en cours	8 2	1953
Antiochus d'Ascalon	voir Cicéron. Académiques	Aristote	Météorologiques éd. par P. Louis, Paris,
Apollonios de Rhodes	Argonautiques éd. par F. Vian et E.	64 875 V.S	Belles-Lettres (CUF), 1982
	Delage, Paris, Belles-Lettres (CUF),	Aristote	Mouvement des animaux éd. par P.
	1974-1981		Louis, Paris, Belles-Lettres (CUF), 1973
Apulée	Métamorphoses éd. par D. S. Robertson	Aristote	Parties des animaux (P. A.) éd. par P.
	et P. Vallette, Paris, Belles-Lettres		Louis, Paris, Belles-Lettres (CUF), 1957
	(CUF), 1940-1945	Aristote	Parva naturalia (P. NPetits traités
Archimède	Des corps flottants in Œuvres, t. III, éd.		d'histoire naturelle) éd. par R. Mugnier,
	Par Ch. Mugler, Paris, Belles-Lettres,		Paris, Belles-Lettres (CUF), 1953
	(CUF), 1971	Aristote	Politique (les Politiques) éd. par J.
Archimède	La méthode in Œuvres, t. III, éd. Par		Aubonnet, Paris, Belles-Lettres (CUF),
	Ch. Mugler, Paris, Belles-Lettres,		1960-1989 trad. De P. Pellegrin, Paris,
	(CUF), 1971		GF, 1990
Archimède	Le livre des Lemmes in Œuvres, t. III,	Aristote	Problèmes éd. par H. Le Bonniec, (t. 1),
	éd. Par Ch. Mugler, Paris, Belles-		Paris, Belles-Lettres (CUF), 1991-1994
	Lettres, (CUF), 1971	Arius Didyme	voir SVF
Archimède	Le problème des bœufs in Œuvres, t. III,	Arnobe	Contre les Gentils éd. par H. Le
	éd. Par Ch. Mugler, Paris, Belles-		Bonniec, (t. 1), Paris, Belles-Lettres
	Lettres, (CUF), 1971		(CUF) 1982
Archimède	Stomachion in Œuvres, t. III, éd. Par	Athénée	Deipnosophistes éd. par C. B. Gulick,
	Ch. Mugler, Paris, Belles-Lettres,		Londres, Loeb Classical Library,
	(CUF), 1971	Aulu Gelle	Nuits attiques éd. par R. Marache (t. 1-3)
Aristophane	Assemblée des femmes éd. par V.		et Y. Julien (t. 4), Paris, Belles-Lettres
	Coulon et H. Van Daele, t. 5, Paris,		(CUF), 1967-1998
	Belles-Lettres, (CUF), 1930	Avianus	Fables éd. par F. Gaide, Paris, Belles-
Aristophane	Grenouilles éd. par V. Coulon et H.		Lettres (CUF), 1980
ı	Van Daele, t. 4, Paris, Belles-Lettres,	Babrius	Fables éd. par B. E. Perry, Londres,
	(CUF), 1926		Lœb Classical Library
Aristophane	Guêpes éd. par V. Coulon et H. Van	Calcidius [Chalcidius]	In Timoeum éd. par P. J. Jensen et J. H.
	Daele, t. 2, Paris, Belles-Lettres, (CUF),		Waszink, Leyde, Brill, 1962
	1926	Catulle	Poèmes (Poésies) éd. par G. Lafaye,
Aristophane	Lysistrata éd. par V. Coulon et H. Van		Paris, Belles-Lettres (CUF), 1923
•	Daele, t. 3, Paris, Belles-Lettres, (CUF),	Cicéron	Académiques éd. par H. Rackham,
	1926		Londres, Loeb Classical Library, 1933
Aristophane	Oiseaux éd. par V. Coulon et H. Van	Cicéron	Catilinaires (Cat.) éd. par H. Bornecque
	Daele, t. 3, Paris, Belles-Lettres, (CUF),		et E. Bailly, Paris, Belles-Lettres (CUF),
	1926		1926
Aristophane	Paix éd. par V. Coulon et H. Van Daele,	Cicéron	De divinatione in Discours, t. II, éd. Par
HESSA CHARLES FOR A	t. 2, Paris, Belles-Lettres, (CUF), 1926		H. de la Ville de Mirmont, Paris, Belles-
Aristote	Constitution des Athéniens		Lettres (CUF), 1922
	(Constitution d'Athènes) éd. par G.	Cicéron	De domo sua (Sur sa maison) éd. par P.
	Mathieu et B. Haussoullier, Paris,		Wuilleumier, Paris, Belles-Lettres
	Belles-Lettres (CUF), 1922		(CUF), 1952
Aristote	De l'âme éd. par A. jannone et E.	Cicéron	De finibus (FinDes termes extrêmes
	Barbotin, Paris, Belles-Lettres (CUF),		des biens et des maux) éd. par J. Martha,
	1966		Paris, Belles-Lettres (CUF), 1928-1930
Aristote	Ethique à Nicomaque (E. NEthica	Cicéron	De natura deorum éd. par H. Rackam,
	Nicomachea) éd. par I. Bywater,		Londres, Lob Classical Library, 1933
	Oxford, Clarendon Press (OCT), 1890	Cicéron	De prov. Cons. (Sur les provinces
	trad. Par J. Tricot, Paris, Vrin, 1959		consulaires) éd. par J. Cousin, Paris,
Aristote	De la génération des animaux éd. par P.		Belles-Lettres (CUF), 1962
	Louis, Paris, Belles-Lettres (CUF),	Cicéron	De senectute (De la vieillesse) éd. par P.
	1961		Wuilleumier, Paris, Belles-Lettres
Aristote	Histoire des animaux (H. A.) éd. par P.		(CUF), 1961
(CONTRACTOR)	Louis, Paris, Belles-Lettres (CUF),	Cicéron	Har. Resp. (Sur la réponse des
	1964-1969		haruspices) éd. par P. Wuilleumier et A.
Aristote	Marche des animaux éd. par P. Louis,		M. Tupet, Paris, Belles-Lettres (CUF),
	Paris, Belles-Lettres (CUF), 1973		1966

Cicéron	In Pisonem (In PisContre Pison) éd. par P. Grimal, Paris, Belles-Lettres (CUF),	Euripide	Lettres (CUF), 1923 Hippolyte in Tragédies, t. 2, éd. Par L.
	1966	Eurpide	Méridier, Paris, Belles-Lettres (CUF),
Cicéron	Traité des Lois (Leg.) éd. par G. de	T	1927
Cicéron	Plinval, Paris, Belles-Lettres (CUF), 1959 Lettres à Atticus in Correspondance, t. 1-	Euripide	Iphigénie à Aulis (I. A.) in Tragédies, t. 7, éd. Par F. Jouan, Paris, Belles-Lettres
Ciccion	11, éd. Par L. A. Constans et al., Paris,		(CUF), 1983
	Belles-Lettres (CUF), 1934-1996	Euripide	Suppliantes in Tragédies, t. 3, éd. Par H.
Cicéron	De Officiis (OffLes devoirs) éd. par M.		Grégoire et L. Parmentier, Paris, Belles-
	Testard, Paris, Belles-Lettres (CUF), 1965-1970	Euripida	Lettres (CUF), 1923
Cicéron	Philippiques (Phil.) éd. par P.	Euripide	Troyennes in Tragédies, t. 4, éd. Par H. Grégoire et L. Parmentier, Paris, Belles-
Ciccion	Wuilleumier, Paris, Belles-Lettres (CUF),		Lettres (CUF), 1923
	1959	Galien	voir SVF
Cicéron	Pro Caelio éd. par J. Cousin, Paris, Belles- Lettres (CUF), 1962	Hérodote	Histoire (Historiai - Enquête) éd. par Ph. E. Legrand, Paris, Belles-Lettres (CUF),
Cicéron	Pro Sulla éd. par A. Boulanger, Paris,		1930-1954
	Belles-Lettres (CUF), 1943	Hésiode	Les Travaux et les Jours éd. par P.
Cicéron	Pro Sestio (Sest.) éd. par J. Cousin, Paris,		Mazon, Paris, Belles-Lettres (CUF),
O:	Belles-Lettres (CUF), 1965	Hénrakina	1928
Cicéron	Tusculanes (Tusc.) éd. par G. Fohlen et J. Humbert, Paris, Belles-Lettres (CUF),	Hésychius Hiéroclès	Lexique éd. par M. Schmidt, 1858-1868 Physique (Physica, Naturkunde) trad.
	1931	Therocies	par P. Riethe, Salzbourg, 1959
Cicéron	Actions contre Verrès (Verr.) in Discours,	Hippocrate	Épidémies II in Œuvres complètes, éd.
	t. II-VI, éd. Par H. de la Ville de Mirmont,	***	Par E. Littré, Paris, Baillière, 1839-1861
	H. Bornecque et G. Rabaud, Paris, Belles- Lettres (CUF), 1922-1929	Homère	Hymne homérique à Hermès in Hymnes, éd. Par J. Humbert, Paris, Belles-Lettres
Columelle	De re rustica (De l'agriculture) éd. par J.		(CUF), 1936
	C. Dumont (1.3), E. de Saint-Denis (1.10),	Homère	Hymne homérique à Apollon In Hymnes,
	J. André (1.12), Paris, Belles-Lettres		éd. Par J. Humbert, Paris, Belles-Lettres
Diogàna I aäroa	(CUF), 1969-1993	Homère	(CUF), 1936
Diogène Laërce	Vie doctrine et sentence des philosophes illustres éd. par R. D. Hicks, Londres, Læb	Homere	Iliade éd. par P. Mazon, P. Chantraine, P. Collart et R. Langumier, Paris, Belles-
	Classical Library, 1925; trad. sous la		Lettres (CUF), 1937-1943
	direction de M.O. Goulet-Cazé, Paris,	Homère	Odyssée éd. par V. Bérard, Paris, Belles-
Diodore de Sicile	Librairie Générale Française, 1999	Horace	Lettres (CUF), 1924
Diodore de Siche	Bibliothèque historique éd. sous la direction de F. Chamoux, Paris, Belles-	Horace	Odes éd. par J. Hellegouarch, Paris, Belles-Lettres (CUF), 1929
	Lettres (CUF), 1972-en cours	Horace	Satires éd. par F. Villeneuve, Paris,
Doxographi Graeci	Doxographi Graeci éd. par H. Diels,	C00.00.0000000	Belles-Lettres (CUF), 1932
Elien	Berlin, De Gruyter, 1965 (4 ^e éd.)	Hygin	Astronomie éd. par A. Le Bœuffle, Paris,
Enen	Sur la nature des animaux éd. par A. F. Scholfield, Londres, Lœb Classical	Hygin	Belles-Lettres (CUF), 1983 Fables éd. par J. Y. Boriaud, Paris,
	Library	nygm	Belles-Lettres (CUF), 1997
Enée le Tacticien	Poliorcétique éd. par A. Dain et A. M.	Isidore de Séville	Etymologiarum sive Originem (Orig.)
2 1 1	Bon, Paris, Belles-Lettres (CUF), 1967	T .	éd. par W. M. Lindsay, Oxford, 1911
Eschyle	Agamemnon in Tragédies, t. 2, éd. Par P. Mazon, Paris, Belles-Lettres (CUF), 1931	Isocrate	Panathénaïque in Discours, t. 4, éd. Par G. Mathieu et E. Brémond, Paris, Belles-
Eschyle	Fragments (Frg) in Tragicorum		Lettres (CUF), 1972
	Græcorum Fragmenta, éd. Par R.	Juvénal	Satires (Sat.) éd. par P. de Labriolle et F.
	Kannicht, S. Radt et B. Snell, Göttingen,		Villeneuve, Paris, Belles-Lettres (CUF),
Eschyle	1971-1985 Les Perses in Tragédies, t. 1, éd. Par P.	Lactance	1921 Institutions divines in Œuvres
eschyle	Mazon, Paris, Belles-Lettres (CUF), 1931	Lactance	complètes, éd. Par P. Monat, A. Gouon,
Eschyle	Prométhée enchaîné in Tragédies, t. 1, éd.		C. Ingremeau, Paris, Cerf (coll. "Sources
on account this w hich the life	Par P. Mazon, Paris, Belles-Lettres (CUF),	2 127	chrétiennes"), 1973-en cours
	1931	Lucain	Pharsale Ed. par A. Bourgey et M. Ponchont, Paris, Belles-Lettres (CUF),
Coobula			Policioni, Paris, Belies-Lettres (CUF),
Eschyle	Les Sept contre Thèbes (Sept) in		1927-1930
Eschyle	Tragédies, t. 1, éd. Par P. Mazon, Paris, Belles-Lettres (CUF), 1931	Lucien	1927-1930 La double accusation (Bis acc.), voir
	Tragédies, t. 1, éd. Par P. Mazon, Paris, Belles-Lettres (CUF), 1931 Fables éd. par E. Chambry, Paris, Belles-		La double accusation (Bis acc.), voir Œuvres complètes
Ésope	Tragédies, t. 1, éd. Par P. Mazon, Paris, Belles-Lettres (CUF), 1931 Fables éd. par E. Chambry, Paris, Belles- Lettres (CUF), 1927	Lucien Lucien	La double accusation (Bis acc.), voir Œuvres complètes Dialogue des dieux, voir
Ésope	Tragédies, t. 1, éd. Par P. Mazon, Paris, Belles-Lettres (CUF), 1931 Fables éd. par E. Chambry, Paris, Belles- Lettres (CUF), 1927 Cyclope In Tragédies, t. 1, éd. par L.	Lucien	La double accusation (Bis acc.), voir Œuvres complètes Dialogue des dieux, voir Œuvres complètes
Ésope	Tragédies, t. 1, éd. Par P. Mazon, Paris, Belles-Lettres (CUF), 1931 Fables éd. par E. Chambry, Paris, Belles- Lettres (CUF), 1927		La double accusation (Bis acc.), voir Œuvres complètes Dialogue des dieux, voir Œuvres complètes Les Longue-vie (Exemples de longévité),
Eschyle Ésope Euripide Euripide	Tragédies, t. 1, éd. Par P. Mazon, Paris, Belles-Lettres (CUF), 1931 Fables éd. par E. Chambry, Paris, Belles- Lettres (CUF), 1927 Cyclope In Tragédies, t. 1, éd. par L. Méridier, Paris, Belles-Lettres (CUF),	Lucien	La double accusation (Bis acc.), voir Œuvres complètes Dialogue des dieux, voir Œuvres complètes

Lucien	Œuvres complètes trad. par E.		Guillemin, Paris, Belles-Lettres (CUF),
	Chambry, Paris, Garnier, 3 vol., 1933-		1927-1928
Tues	1934	Pline l'Ancien	Histoire Naturelle éd. par A. Ernout, J.
Lucrèce	De rerum natura (DRN-De la Nature) éd. par A. Ernout, Paris, Belles-Lettres		André et al., Paris, Belles-Lettres
	(CUF), 1920	Plutarque	(CUF), en cours Banquet des sept sages In Œuvres
Lycophron	Alexandra éd. par L. Mascialino,	Tratarque	morales, t. 2, éd. Par J. Defradas, J. Hani
	Barcelon, Alma mater, 1956		et R. Klaerr, Paris, Belles-Lettres (CUF),
Martial	Epigrammes éd. par H. J. Izaac, Paris,		1985
Ni d. C. l l	Belles-Lettres (CUF), 1930-1933	Plutarque	De la curiosité in Œuvres morales, t.
Nicandre de Colophon	Thériaques (Theriaca) in Nicander, The poems and poetical fragments, éd. Par		VII, 1, éd. par J. Defradas et J.
	A. S. F. Gow et A. F. Schofield,		Dumortier, Paris, Belles-Lettres (CUF), 1975
	Cambridge, University Press, 1953	Plutarque	De sollertia animalium in Moralia, vol.
Nonnos de Panopolis	Dionysiaques éd. sous la direction de F.		VI, 1, éd. par Hubert-Drexler, Leipzig-
	Vian, Paris, Belles-Lettres (CUF),	Name and the second states	Stuttgart, teubner, 1959
Oppien	1976-en cours	Plutarque	De stoicorum repugnantiis in Œuvres
Оррген	Halieutiques (H.) éd. par A. W. Mair, Cambridge-Londres, Harvard		morales, t. XV, éd. par D. Babut et M.
	University Press-William Heinemann,		Casevitz, Paris, Belles-Lettres (CUF), à paraître
	1928 (réimp. 1987)	Plutarque	Du contrôle de la colère in Œuvres
Ovide	Fastes éd. par R. Schilling, Paris,		morales, t. VII, 1, éd. Par J. Defradas et
0.11	Belles-Lettres (CUF), 1992-1993		J. Dumortier, Paris, Belles-Lettres
Ovide	Métamorphoses (Met.) éd. par G. Lafaye, Paris, Belles-Lettres (CUF),	Dlates	(CUF), 1975
	1925-1930	Plutarque	Isis et Osiris in Œuvres morales, t. V, 2, éd. par C. Froidefond, Paris, Belles-
Pétrone	Satyricon éd. par A. Ernout, Paris,		Lettres (CUF), 1988
	Belles-Lettres (CUF), 1923	Plutarque	Etiologies grecques in Œuvres morales,
Phèdre	Fables éd. par A. Brenot, Paris, Belles-		t. IV, éd. par J. Boulogne, Paris, Belles-
Dl. (-(Lettres (CUF), 1924	The second second	Lettres (CUF), 2000
Phérécyde	Fragments In Fragmenta der griechischen Historiker, éd. Par F.	Plutarque	Moralia (M.) = Œuvres morales
	Jacoby, Berlin, 1922-1930, rééd. Leyde,	Plutarque	Vie d'Alexandre in Vies parallèles, t. IX, éd. par R. Flacelière et E. Chambry,
	Brill, 1968-1969		Paris, Belles-Lettres (CUF), 1975
Philostrate l'Ancien	Lifes of the Sophists (Vie des sophistes)	Plutarque	Vie des dix orateurs in Œuvres morales,
	éd. par W. C. Wright, Londres, Læb	2.7	t. XII, 1, éd. par M. Cuvigny et G.
Dhatina	Classical Library		Lachenaud, Paris, Belles-Lettres (CUF),
Photius	Bibliothèque éd. par R. Henry, Paris, Belles-Lettres (CUF), 1959-1991	Doenhuma	1981
Pindare	Néméennes éd. par A. Puech, Paris,	Porphyre	De abstinentia (De l'abstinence) éd. par J. Bouffartigue, M. Patillon, A. Segonds
	Belles-Lettres (CUF), 1923		et L. Brisson, Paris, Belles-Lettres
Pindare	Olympiques éd. par A. Puech, Paris,		(CUF), 1977-1995
PART OFF	Belles-Lettres (CUF), 1922	Properce	Elegies éd. par D. Paganelli, Paris,
Pindare	Pythiques éd. par A. Puech, Paris,	D 1 E	Belles-Lettres (CUF), 1929
Platon	Belles-Lettres (CUF), 1922 Cratyle éd. par L. Méridier (t. V, 2),	Pseudo-Eratosthène	Catastérismes éd. par Ch. Robert,
riaton	Paris, Belles-Lettres (CUF), 1931		Berlin, 1878 trad. par P. Charvet et A. Zucker, dans <i>Eratosthène</i> . <i>Le Ciel</i> .
Platon	Hipparque in Dialogues suspects, éd.		Mythes et histoire des constellations,
	Par J. Souilhé (t. XIII, 2), Paris, Belles-		Paris, 1998, Nil éditions
Distan	Lettres (CUF), 1930	Richard de Saint	De gemino Paschale in Richardi Sancti
Platon	Lois éd. par E. des Places (t. XI), Paris, Belles-Lettres (CUF), 1951-1956	Victor	Victoris opera, in Patrologie Latine,
Platon	Phédon Ed. par P. Vicaire (t. IV, 1),		196, 1854 (reproduit le texte de J. Berthelès, Rouen, 1650)
	Paris, Belles-Lettres (CUF), 1995	Salluste	Bellum Jugurthinum (La guerre de
Platon	Phèdre Ed. par Cl. Moreschini et P.	ANTESTA CHESTO	Jugurtha) éd. par A. Ernout, Paris,
	Vicaire (t. IV, 3), Paris, Belles-Lettres		Belles-Lettres (CUF), 1941
Dlauta	(CUF), 1995	Salluste	Conjuration de Catilina éd. par A.
Plaute	Asinaria in Théâtre, éd. par A. Ernout, t. 1, Paris, Belles-Lettres (CUF), 1932		Ernout, Paris, Belles-Lettres (CUF),
Plaute	Aulularia in Théâtre, éd. ar A. Ernout, t.	Sémonide d'Amorgos	1941 Iambes in M. L. West, Iambi et elegi
	1, Paris, Belles-Lettres (CUF), 1932	comonide a Amorgos	graeci ante Alexandrum cantati, Oxford,
Plaute	Mostellaria in Théâtre, éd. par A.		vol. 2, 1972
	Ernout, t. 5, Paris, Belles-Lettres	Sénèque	Ad Lucilium (Lettres à Lucilius) éd. par
Dlaute	(CUF), 1937		F. Préchac et H. Noblot, Paris, Belles-
Plaute	Pseudolus in Théâtre, éd. par A. Ernout, t. 6, Paris, Belles-Lettres (CUF), 1938	Sénèque	Lettres (CUF), 1945-1964
Pline le Jeune	Lettres (Epistulae) éd. par A. M.	Scheque	De vita beata (De la vie heureuse) in Dialogues, t. 2, éd. par A. Bourgery,
	Land to the same of the same o		z miognes, t. 2, ed. par A. Dourgery,

Sextus empiricus	Paris, Belles-Lettres (CUF), 1923 Contre les Savants (Adv. Math.) in Sexti		éd. par J. von Arnim, Leipzig, Teubner, 1903
	Empirici opera, éd. par H. Mutschmann et J. Mau, Leipzig, Teubner, vol. 3,	Térence	Comédies éd. par J. Marouzeau, Paris, Belles-Lettres (CUF), 1942-1947
Silius Italicus	1954 <i>Punica (La guerre punique)</i> éd. par P.	Tertullien	De anima in Tertulliani opera, Corpus Christaniorum, series Latina, vol. II et
	Miniconi, G. Devallet, J. Volpilhac, J. Lenthéric et M. Martin, Paris, Belles-	Théocrite	IIA, Turhnout, Brepols, 1954 Syrinx in Bucoliques grecs, éd. par Ph.
0 1 1	Lettres (CUF), 1979-1992	mederne	E. Legrand,, Paris, Belles-Lettres (CUF),
Sophocle	<i>Ajax</i> in <i>Tragédies</i> , t. 2, éd. par A. Dain et P. Mazon, Paris, Belles-Lettres	Théognis	1925-1927 Poèmes élégiaques éd. par J. Carrière,
	(CUF), 1958		Paris, Belles-Lettres (CUF), 1975
Sophocle	Antigone in Tragédies, t. 1, éd. par A. Dain et P. Mazon, Paris, Belles-Lettres	Thomas d'Aquin	Somme théologique in éd. dite léonine, t. IV-XII, Rome, 1888 et suivantes
	(CUF), 1955	Thucydide	Histoire de la guerre du Péloponnèse
Sophocle	Electre in Tragédies, t. 2, éd. par A.		éd. sous la direction de J. de Romilly,
	Dain et P. mazon, Paris, Belles-Lettres	m: * ·	Paris, Belles-Lettres (CUF), 1953-1972
0 1 1	(CUF), 1958	Tite Live	Histoire romaine éd. par J. Bayet, G.
Sophocle	Philoctète in Tragédies, t. 3, éd. par A;		Baillet, R. Bloch, P. Jal <i>et alii</i> , Paris, Belles-Lettres (CUF), 1940-en cours
	Dain et P. Mazon, Paris, Belles-Lettres (CUF), 1960	Varron	Res rusticae (L'économie rurale) éd. par
Sophocle	Trachiniennes in Tragédies, t. 1, éd. par	varion	J. Heurgon et Ch. Guiraud, Paris, Belles-
Борносте	A. Dain et P. Mazon, Paris, Belles-		Lettres (CUF), 1978-1997
	Lettres (CUF), 1955	Virgile	Enéide (En.) éd. par J. Perret, Paris,
Stace	Achilléide éd. par J. Méheust, Paris,	V 100 C 1000	Belles-Lettres (CUF), 1978-1980
	Belles-Lettres (CUF), 1971	Virgile	Géorgiques éd. par E. de Saint-Denis,
Stace	Thébaïde éd. par R. Lesueur, Paris,		Paris, Belles-Lettres (CUF), 1957
	Belles-Lettres (CUF), 1990-1994	Xénophon	Cyropédie éd. par M. Bizos et E.
Strabon	Géographie éd. par G. Aujac, F.	*	Delebecque, Paris, Belles-Lettres (CUF),
	Lasserre, R. Baladié, Paris, Belles-	V 4 1	1971-1978
Suétone	Lettres (CUF), 1966-1996 Vie d'Auguste in Vie des douze Césars,	Xénophon	Art de la chasse éd. par E. Delebecque, Paris, Belles-Lettres (CUF), 1970
Suctoffe	t. 1, éd. par H. Ailloud, Paris, Belles-		Anthologie de Planude in Anthologie
	Lettres (CUF), 1931		grecque, t. 13, éd. par R. Aubreton,
Suétone	Vie de Tibère in Vie des douze Césars,		Paris, Belles-Lettres (CUF), 1980
	t. 2, éd. par H. Ailloud, Paris, Belles-		Anthologie Palatine in Anthologie
	Lettres (CUF), 1931		grecque, éd. par P. Waltz et alii, Paris,
	SVF = Stoicorum Veterum Fragmenta		Belles-Lettres (CUF), 1928-en cours

TABLE DES SIGLES UTILISÉS

AFSSA [Agence française de sécurité sanitaire des aliments]

ASPAS [Association de protection des animaux sauvages]

CNEVA [Centre national d'études vétérinaires et alimentaires]

CNPN [Conseil national de la protection de la nature]

CORA [Centre ornithologique Rhône-

Alpes] **DDA** [Direction départementale de l'agri-

culture] **DDAF** [Direction départementale de

l'agriculture et de la forêt] **DERF** [Direction de l'espace rural et de la

forêt]

DIREN [Direction régionale de l'environnement]

DNP [Direction de la nature et des paysages]

DPN [Direction de protection de la nature] **DRAF** [Direction régionale de l'agriculture et de la forêt]

EHESS [Ecole des hautes études en sciences sociales]

FFNE [Fonds français pour la nature et l'environnement]

FNE [France nature environnement. Fédération française des associations de protection de la nature et de l'environnement]

FNO [Fédération nationale ovine]

FRAPNA [Fédération Rhône-Alpes des associations de protection de la nature]

FRPN [Fédération régionale de protection de la nature]

INRA [Institut national de la recherche agronomique]

IREPA [Institut pour les recherches et l'étude des produits alsaciens]

J.O. [Journal Officiel de la République Française]

ONC [Office national de la chasse]

ONCFS [Office national de la chasse et de la faune sauvage]

ONF [Office national des Forêts]

OPA [Organisations professionnelles agricoles de l'Arc alpin]

PACA [Région Provence-Alpes-Côte d'azur]

PNM [Parc National du Mercantour]

PNR [Parc Naturel Régional]

SNPN [Société nationale de protection de la nature]

UICN [Union internationale de conservation de la nature]

WWF [World Wildlife Fund devenu Worldwide Fund for Nature]